



Wallonie- FRANCE

Expression libre, démocratique
et pluraliste

Belgique - België P.P.
LIEGE X 9/2690
Autorisation de fermeture
9/149

Bureau de dépôt : Liège X
Bimestriel - Juillet/ Août 2001 / n° 37
75 FB - 14 FF - 2 €

PERIODIQUE D'INFORMATION ET DE REFLEXION FONDE EN 1994

Sommaire

- Encombrante Belgique
/A. Patris, p 2-3
- Un temps d'abandon
/J. Rogissart, pp 3-4
- A l'Aigle blessé/J. Dupont , p. 5
- Les nouveaux signaux de la fracture
/ M. De Middeleer, pp 6-8
- Les Tournaisiens sont là
/P. Heuschen, p.9
- Nous avons lu / E. Szostak, p. 9
- Rupture et continuité
/ M. Philippe, pp 10-11
- Le Lion s'endimanche
/ P. Mélon, pp 11-12
- 1794-1814 : changement de
régime / E. Smets, pp 13-14
- Francophonie : l'espace sport
/ P. Bertrand, p. 15
- Vellerat-Les Fourons, p.16
- C'est l'argent qui mène la monde
/ P. Mélot, pp 17-18
- Epinglé dans la presse, pp 19-22
/B. Coune, J. Liénard, M. Wesmael
- A Lille, Robert Collignon nous a dit...
p. 23

Les articles n'engagent que leurs
auteurs.

N° dépôt : 0088398



ENCOMBRANTE BELGIQUE

Centre nerveux de l'Union européenne, la Région de Bruxelles devrait voir s'ouvrir devant elle un brillant avenir. Mais qui serait assez fou pour en dire autant de la Belgique ? L'évocation de la révolution de 1830 suscite le malaise général. La Flandre, qui mène désormais le jeu, préfère garder le silence sur un événement qui s'inscrit à contre-courant de ses aspirations. Le bourgmestre de *Leuven* (Louvain), ancien président du *Socialistische Partij*, a ouvertement convenu que cela avait été une erreur et il sera certes difficilement contredit par notre actuel ministre des Affaires extérieures, l'orangiste Louis Michel. A la limite, l'acte de naissance du royaume a été entaché d'illégitimité et aurait été promptement annulé sans l'intervention des troupes françaises du maréchal Gérard.

Il est vrai, et l'on doit s'en féliciter, que les temps ont heureusement changé tant et si bien que le citoyen de cet Etat hybride est en droit de se demander, au vu des tensions croissantes que connaît la Belgique, si elle ne devient pas un élément encombrant du paysage international.

Qu'on en vienne à cette constatation à la veille de la présidence belge de l'Union européenne, avec tout le piquant qu'elle comporte, oblige à constater que le Congrès de Vienne de 1815, retouché quinze ans après, a donné naissance à une construction bâtarde qui embarrasse à présent tout le monde.

Plus question de célébrer les Journées de Septembre. Le simulacre de fête nationale qui les précéderont en juillet trahira la gêne des uns et des autres tant elle est désormais vécue comme une corvée par de nombreux représentants.

La Belgique unitaire est bien morte mais le carcan fédéral qui emprisonne ses composantes se révèle à l'usage d'une effrayante complexité. La lecture de la presse donne le tournis. On croit un problème réglé qu'il en surgit aussitôt un autre. Désarmé, le public va se lasser de la complication croissante de mécanismes institutionnels qu'il soupçonne d'être aussi précaires qu'inefficaces.

Inévitablement, les institutions finiront par être mises en cause et, avec elles, un Etat dépourvu de tout ciment national. Nous ne sommes d'ailleurs plus seuls à le clamer puisque le chef du groupe social chrétien de la Chambre, M. Poncelet, a tenu des propos que notre publication reprend volontiers à

son compte : « Si la Flandre est résolue à refuser le statu quo parce qu'elle aspire à son indépendance, ne vaudrait-il pas mieux pour tous que l'on se sépare ? Les francophones doivent comprendre qu'ils ne peuvent pas être belges tout seuls ».

*

Ce pavé dans la mare n'a toujours pas provoqué de réaction. Gageons qu'on l'en ressortira dès la reprise des algarades communautaires. Notons toutefois que *La Libre Belgique*, qui a enregistré la déclaration, est restée sans voix. On imagine mal un désaveu plus net du système communautaire censé équilibrer, depuis les années 70, les rapports entre néerlandophones et francophones. Si la référence à une Belgique à 50 % rassemblant les tenants de la francophonie disparaît, quelle autre perspective envisager que celle d'un rapprochement avec la France ? L'indépendantisme pur et simple est en effet irréaliste pour Bruxelles et guère envisageable pour une Wallonie en situation difficile.

Pour ceux qui ne sont pas obsédés par le microcosme belge au point de s'interdire de penser à un autre cadre de vie, la démarche, que semble amorcer le dirigeant PSC, s'accorde, qu'il l'ai voulu ou non, avec une réévaluation objective de la situation internationale.

Il saute aux yeux que la nécessité du pion belge sur l'échiquier diplomatique n'existe plus. L'Europe vit en paix. Il ne s'agit plus de diviser pour régner mais de s'unir pour s'affirmer tous ensemble. Les vieilles peurs, souvent justifiées, se sont dissipées. Un tunnel sous la Manche unit la Grande-Bretagne à la France. La canalisation de la Moselle atteste de la réconciliation franco-allemande. A quoi bon dès lors garder un Etat belge qui n'a rien d'une nation et qui, de ce fait, vit en perpétuel déséquilibre ?

Flamands, Wallons et Bruxellois vivraient en bonne entente s'ils n'étaient plus soumis à des contraintes d'un autre âge, qui sont préjudiciables à l'essor de l'Union européenne. Que Bruxelles et sa région, symbole d'une Europe qui se construit, devienne un foyer permanent de querelles linguistiques ne pourra être indéfiniment toléré par les partenaires d'une union en voie d'extension. Si demain la Belgique se dissout dans un esprit de compréhension mutuelle, rien ne pourra mettre en péril la nouvelle fonction de Bruxelles.

La Flandre, en position de force, saura-t-elle ne pas en abuser ? Quelles que soient, à l'avenir, les structures politiques de l'ancienne Belgique, une élémentaire prudence commande aux Wallons et aux Bruxellois de demeurer associés. La formule d'une communauté demeure valable à la condition expresse que la Wallonie soit libre de se tourner vers la France. Rarement le contexte international n'aura été, de temps presque immémorial, aussi propice au rapprochement des membres de la grande famille française. La classe politique wallonne se discréditerait complètement si elle s'obstinait à garder ses oeillères. Elle se doit de devenir un acteur sur la scène internationale au même titre que la Flandre. Et faire saisir aux Bruxellois que le cap à mettre sur la

France est la meilleure garantie qui soit du maintien des règles élémentaires de la démocratie et, partant, de leur identité. Rien n'empêchant naturellement, le parallélisme étant de rigueur, la minorité flamande de la région de se tourner vers les Pays-Bas.

Cette éventualité avait déjà été évoquée dans un numéro spécial de *Wallonie-France*, deux années auparavant. L'effritement de l'Etat belge, ouvertement évoqué dans les partis d'opposition, va faire de la relation à la France un thème majeur de discussion.

André PATRIS

UN TEMPS D'ABANDON

Depuis qu'ils ont cédé le pilotage économique et social de nos pays à la Banque centrale européenne et à la direction générale de la concurrence de la Commission, les gouvernements d'Europe occidentale investissent plus dans le spectacle que dans l'action. Et je te balance des inventions sémantiques pour rehausser la banalité du propos ou pour toiletter l'aboulie (M. Blair est grand maître en cet art). Et je t'arrose de larmes une « repentance » pour dire que nous sommes moches et que nous fûmes odieux (la pensée unique n'aime pas les peuples fiers, ils croient trop que le marché doit servir l'homme et non le contraire). Et je te retouche compulsivement les institutions pour résoudre des problèmes de pure conjoncture, en sorte que les modes s'y substituent aux principes et que des exceptions, toujours profuses et souvent floues, y tiennent bien le contrepoids à la tentation de l'excès (où sont-elles, les « masses de granit » que Napoléon scellait à l'ordre juridique ?). Mais, derrière ce tracassin, les solidarités se dénouent. La violence d'une économie dérégulée, qui excite les instincts et abhorre les interdits, jette des légions d'apaches et de sauvageons dans les rues de nos villes. La bêtise des divertissements médiatiques envahit la culture et l'enseignement comme la mauvaise monnaie chasse la bonne. Le présent est précaire et à qui au juste appartient l'avenir ? Nous n'avons plus prise sur notre propre vie. Si je ne craignais la ringardise du marxisme, je dirais que nous sommes aliénés. Nous ne sommes armés contre rien. A tout moment, une secousse quelconque peut ouvrir devant nous un gouffre de pauvreté, de maladie ou de servitude.

En Belgique, ce faux Etat-nation qui ne fut jamais une nation et où il n'y a plus d'Etat qui vaille, les faiblesses se multiplient plutôt qu'elles ne s'additionnent. De statistiques lacunaires en prévisions économiques d'horoscope, de colloques, où le patron du parti a toujours raison, en consultations qui soutiennent ses raisons et en sondages toujours faux mais qui lui donnent rarement tort, les gouvernants se forgent un imaginaire qui nous inflige de grandes embardées quand les réalités du terrain les arrachent à leur semi-hypnose. Que reste-t-il de la réforme fiscale qui était la grande pensée du règne de Verhofstadt Ier ? On verra... après les élections. Qu'y a-t-il pour soutenir le 'droit de l'hommisme' cosmique et mythologique de M. Michel ? Quelques brigands albanais font déménager le bataillon belge de Koumanovo en tirant dans le lointain quelques balles de leurs mauvaises pétoires, alors qu'ils détalent devant les soldats serbes qui auraient dû rester nos alliés. Quel résultat ont produit les contrats de sécurité face à la marée montante d'une criminalité qu'on ne saurait vaincre en niant certaines de ses causes, ethniques notamment, et en sous-estimant, à rebours des Américains (tant admirés par ailleurs) les vertus d'une répression sans faiblesse ? Tout récemment, le bourgmestre d'Ixelles est allé se recueillir devant la dépouille d'un dealer de drogue abattu par sa police, à la seule fin d'éviter une émeute congolaise. Notez qu'il a eu raison, car il n'avait pas les moyens de donner force à la loi sur les casseurs et les incendiaires. Que voulez-vous ? Il n'y a d'argent, dans le système maastrichtien, ni

pour la prévention, ni pour la police, ni pour les juges, ni pour les prisons. Mais on trouve onze millions à donner par an à M. Laurent, prince du sang et roi des zozos. A propos d'argent, nous a-t-on assez dit que la Communauté française en manque si dramatiquement qu'on ne peut la sauver sans tailler de nouveaux fiefs à la Flandre dans la région bruxelloise ? Eh bien cette pauvre finance une campagne de sensibilisation (sic) à l'homosexualité (que l'on ne me croie surtout pas cruellement intolérant sur ce chapitre) et elle laisse la RTBF acheter les droits de l'Eurovision, degré zéro de la chanson de qualité et festival d'anglophonie médiocre. Hervé Hasquin, grand historien, patriote wallon qui ne renia pas notre cause en politique, pourquoi vous êtes-vous tu sur ces gaspillages quand nos universités et nos écoles crient famine ?

Je n'ai jamais eu de révérence pour le droit constitutionnel, étant beaucoup plus attentif aux mouvements de la volonté nationale. Au reste, les bouffonneries de la régionalisation-bidon dans ses avatars des années '70 et '80 lui ont ôté son masque de gravité et son illusion de pérennité. Spitaels, qui fut le seul grand réformateur wallon du dernier demi-siècle, ne souffrit pas qu'il fût un carcan et s'en servit comme d'un instrument, ce qu'il doit être en vérité. Combien aujourd'hui doit-on regretter que sa boîte à outils soit passée entre les mains de bricoleurs dont on vient de rappeler la maladresse dans tant d'ouvrages. Moralement, les accords du Lambermont sont une honte parce qu'ils rompent les promesses les plus sacramentelles - et n'importe qu'elles fussent incroyables ainsi que les avait jugées le Mouvement wallon - des partis francophones de la majorité. Juridiquement, ils sont si imparfaits que le Conseil d'Etat, instance pourtant politisée à outrance, a eu le courage de les censurer. Tactiquement, ils signent un échec de l'analyse puisque la majorité a dû chercher un appoint de voix en dehors d'elle. Politiquement, c'est une rustine mal collée sur un pneu crevé. Les Flamands exigent déjà de nouvelles concessions et avertissent loyalement que la réforme de l'Etat n'en restera pas là. Est-on même sûr que la trésorerie de la Communauté française sera durablement renflouée ? La légèreté des caciques qui l'offrirent incline au doute.

A l'heure où j'écris, il subsiste un léger doute sur l'issue. Le PSC a sacrifié les principes que l'opposition avait parés un moment pour lui d'un aspect nouveau à des impératifs de clientèle, mais

qui croyait à sa débelgification ? La *Volksunie* se déchire. Quant au FDF, dont j'ai dit beaucoup de mal - et je ne m'en repens pas -, je me plais à reconnaître l'honorable habileté technique de son président en phase finale. Il a, certes, trop louvoyé et ses références à la Constitution belge, qu'il brandit comme un palladium, entretiennent le doute sur sa fermeté d'âme, mais il s'est ressaisi et cela doit lui être compté pour quelque chose. Ses alliés francophones, hélas, se couvrent à nouveau de déshonneur, sans même éviter la continuation indéfinie de la guerre communautaire qu'ils s'étaient tant vantés d'avoir proscrite. Leur cause est désespérée, c'est le seul sujet de réjouissance dans ce repli en désordre.

Si la réflexion politique prenait appui sur la nécessité de nous séparer de la Flandre, il y aurait un remembrement d'une pensée stratégique actuellement segmentée en tronçons mal reliés les uns aux autres.

Le raisonnement par les objectifs allongerait le champ de la vision et l'évolution des moyens s'inscrirait dans une perspective de durée. Mais le Système flamando-belge est rouillé et verrouillé. Il stérilise ses hauts personnels en les rivant à des dogmes sans cesse réfutés par les événements.

Il est peu probable qu'un changement spontané intervienne en son sein. C'est la pression de la société civile, elle-même aiguillonnée par les faits, qui peut infléchir le cours de nos affaires. Or, le peuple wallon est moins somnolent que l'on ne nous en conte. Il a maintenant de solides noyaux d'historiens, de politologues et de techniciens pour lesquels la Wallonie est une réalité vivante et non une simple subdivision administrative du royaume. Et puis la France, mieux informée que naguère de ce que nous sommes, est davantage aux aguets de ce qui nous advient. Essayons d'activer des cellules de savoir et d'intelligence pour faire circuler la vérité et en imprégner l'air du temps. Et qui sait si d'un dialogue avec elles ou d'un brusque contact avec l'actualité, sur un terrain qu'elles auront préparé, ne se lèvera pas un homme d'Etat pour clamer, comme Spitaels en 1981, le refus des fausses fatalités ?

Jacques ROGISSART

A L'AIGLE BLESSE WATERLOO (LASNE) LE 17 JUIN 2001

Dans *Le Courrier de l'Escaut* du mercredi 13 juin 2001, sous le titre « Relance de l'Aigle blessé », on pouvait lire : *Dans les années d'après-guerre, le rendez-vous de Lasne était à la Wallonie ce que la Tour de l'Yser était à la Flandre. La relance s'organise.*

Ce titre peut, pour certains, inciter à la moquerie car ils vous diront : *Quelle rigolade ! Ne vous rengorgez pas ! A l'Aigle blessé, vous n'êtes que deux ou trois ringards illuminés, vous êtes ridicules. Par contre, à la Tour de l'Yser, des milliers de Flamands d'horizons variés, des élus du peuple flamand, pas seulement des extrémistes, proclament devant les journalistes de la presse écrite, devant les caméras de la télévision, qu'ils ont une foi d'enfer en une Flandre dominante et qui gagne. C'est même une Flandre qui marche sur le drapeau belge, mais une Flandre qui, dans l'Etat fédéral Belgique, manipule (et pas encore assez pour eux) tous les leviers d'exploitation de la Wallonie. Leurs hommes politiques suivent, avec ou sans crainte, cet imposant mouvement flamand tout en disant leur peur de l'extrême droite, même si certains d'entre eux participent à des réunions de nazis.*

Quelle différence entre ces peuples de Wallonie et de Flandre !

A ceux qui veulent ridiculiser le Mouvement wallon, je demande s'ils préfèrent un régime démocratique vrai à un régime impérialiste très directif et ayant de moins en moins le respect de l'individu. Pour ma part, je préfère une Wallonie se rattachant aux valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité, qui commence à se redresser économiquement et qui reconquiert sa dignité. C'est ce que nous avons dit devant le monument de l'Aigle blessé en interpellant tous les citoyens, simples citoyens ou élus du peuple, non pas devant deux ou trois égarés d'une promenade touristique, mais devant un parterre de militants et sympathisants représentant toutes les facettes du Mouvement wallon et doublant presque la centaine des fidèles présents l'an dernier.

La relance est donc bien amorcée et l'opinion unanime est de se préparer à rassembler l'an prochain les patriotes wallons et francophones de Wallonie et de Bruxelles pour faire comprendre à tous que, si la Flandre veut son autonomie, nous, nous ne voulons plus d'une Belgique dominée par elle, et aussi que la séparation est la seule solution.

Comme les élus flamands à la Tour de l'Yser, nos propres élus ne pourraient-ils pas nous rejoindre à Waterloo afin de dénoncer les turpitudes du Nord et dire comment ils conduiront la Wallonie et Bruxelles vers la solution au mieux de leurs intérêts en se demandant de manière critique, sereinement, sans passion, si la France nous sera hostile ou accueillante. Je laisse aux hommes de bon sens le soin de conclure.

Le « Chant des partisans », le « Chant des Wallons » et la « Marseillaise », parfaitement orchestrés par notre dévoué Bertrand Nancy, ont créé l'ambiance et galvanisé les militants qui ont ressenti dans leur âme que l'Aigle blessé était le lieu où tous les Wallons et francophones responsables de leur destin, quelle que soit leur appartenance politique et philosophique, doivent se rassembler pour proclamer leurs volontés d'avenir.

Jacques DUPONT
Président de Wallonie Libre
18 juin 2001

LES NOUVEAUX SIGNAUX DE LA FRACTURE

Celui qui ignore la complexité et les conflits qu'implique le fait de vivre et qui s'imagine une réalité tout idyllique, à vivre en toute décontraction, s'expose et expose les autres aux abus de pouvoir et à la tromperie. (Claudio Magris)

Cinquième réforme de la Belgique en vue !

Le gouvernement fait grand cas des accords de la Saint-Polycarpe qui, étape intermédiaire, clame-t-on en Flandre, approfondissent le fossé entre la Flandre et la Wallonie. Les populations n'y voient plus guère d'inconvénient ; le tout récent sondage de popularité du gouvernement « arc-en-ciel » le démontre bien. Seul le sort de Bruxelles et de sa périphérie sous chantage flamand pose problème. Un règlement démocratique sous contrôle international sera nécessaire à terme.

Mieux vaut prévenir des affrontements violents partout possibles - des régions d'Europe occidentale nous le rappellent - sachant que les milices paramilitaires flamandes pourtant interdites sont hypocritement tolérées. Dans les Fourons, le temps de la violence et de la chasse aux francophones est réouvert. Cela rappelle utilement la nature vindicative d'une Flandre nationaliste toute d'exclusion, pays retranché derrière ses bornes repeintes en jaune et noir, le noir de ses nostalgies collaboratrices de 14-18 et de 40-45 fraîchement réveillées.

La collaboration existe en Wallonie et à Bruxelles n'eut pas de base populaire, fut unitariste et ne fit pas souche, n'en déplaise aux commentateurs et responsables francophones tendant à excuser l'esprit d'une Flandre flamingante par un prétendu équivalent wallon. Ce genre d'information tendancieuse est suspecte d'entretenir la confusion dans les esprits pour sauvegarder une Belgique belgo-flamande à tout prix.

La politique se décrypte dans les symboles et s'en nourrit. Quiconque veut comprendre la dynamique de la nation flamande, antinomique dès l'origine par rapport à l'Etat belge et aux Régions wallonne et bruxelloise, s'y intéressera donc avec profit. La commémoration de la victoire de bourgeois et paysans flamands sur les chevaliers français à la bataille des Eperons d'Or en 1302, fête nationale de la Flandre aujourd'hui, est significative à plus d'un égard, tant pour la France que pour son prolongement en Wallonie-Bruxelles.

■ La gestion au petit pied

Tout cela étant, les partis wallons et bruxellois, avant les élections de 1999, se refusaient à toute nouvelle révision institutionnelle et s'engageaient à restaurer pleinement les droits constitutionnels des francophones majoritaires dans la périphérie de Bruxelles.

Advint une toute nouvelle coalition ; elle fabriqua astucieusement dans les médias « l'état de grâce d'une paix communautaire ». Mais la réalité des rapports de force et d'intérêts économiques et financiers balaya rapidement la mise en scène et les promesses fanfaronnes. Les nouveaux dirigeants wallons préfèrent sacrifier les principes à la griserie du pouvoir personnel. Luc Ferry nous décrit le phénomène : *Dieu, la Patrie, la Révolution consacraient de grands desseins. Comment le politicien laïque et démocrate pourrait-il, en comparaison, ne pas faire figure de gestionnaire au petit pied ? A défaut donc de 'grande politique', il choisira de se maintenir au pouvoir (1).*

On revient donc à la coutume de marchandages indignes et des reculades wallonnes et à celle, tout à fait intéressante d'un point de vue psychanalytique, d'attribuer le nom d'un saint à chaque accord qui détricote doucement l'Etat Belgique. Saint-Michel hier, Saint-Polycarpe aujourd'hui - qui demain ? - consacrent cette désintégration après tout naturelle. Cette « sanctification » du processus ne traduit-elle pas la volonté subconsciente de conjurer le sort, sachant que l'Etat belge, amalgame artificiel de deux peuples, ne doit son existence dans la conjoncture du XIXe siècle qu'à la cohésion et à la réaction des milieux catholiques de l'Etat contre l'emprise protestante du Hollandais. Et à l'opposition de l'Eglise aux idées des Lumières de la France.

■ Dans un Etat ambigu

Mais où va la Belgique ? titre sans ambages *Le Vif / L'Express* du 7 juin 2001. Son dossier d'analyse et

d'entretiens est convaincant et devrait éradiquer les dernières illusions. L'écrivain Pierre Mertens, candidat au Prix Goncourt et très « belge » jusqu'à présent, y déclare : *Flamands et francophones ont-ils un avenir commun ? Plus le temps passe, plus j'en doute. Je crains une démobilisation devant l'arrogance flaminguante. C'est déjà bien en cours.*

M. Struye de Swielande, ambassadeur de Belgique à Berlin, est plus clair encore : *La Belgique est une sorte de « produit blanc dans l'étalage des productions »... L'image que j'emploie le plus souvent pour faire comprendre la Belgique aux Allemands, c'est de dire : la Belgique n'est rien de plus qu'en miniature ce que seraient l'Allemagne et la France coulées dans un seul et même pays. Ils me répondent toujours : « Mais c'est invivable un pays pareil » (2).*

En effet. Même si nombre de gens interrogés déclaraient désirer le maintien d'un Etat belge, comme le remarquait Mark Eyskens, ancien premier ministre : *l'ambiguïté de cette réponse réside dans le fait que les Flamands, les Wallons et les Bruxellois ont une conception différente du pays qu'il faut maintenir !* Tournons-nous, à ce propos, vers la famille sociale chrétienne qui fut, jusqu'à l'événement du suffrage universel, le socle de l'union belge. Il apparaît profondément fendu. A lire le manifeste du PSC wallon et à entendre le président du CVP flamand, la divergence de vue et d'objectif est éclatante.

Du côté francophone : *Le fédéralisme est le premier symbole du lien social qui doit s'établir entre des régions... aux niveaux de vie différents, qui sont appelées à transcender leurs différences, à gérer ensemble et dans l'harmonie... dans le respect mutuel et dans un esprit de solidarité détaché du concept de « juste retour ».*

Mais, lucidité oblige, il est précisé que *plusieurs évolutions récentes doivent nous inciter à prendre au sérieux l'hypothèse d'une transition du fédéralisme d'union vers le confédéralisme. Les récents accords de réformes institutionnelles en sont un signe d'autant plus patent qu'ils sont sous-entendus par un consensus de l'ensemble des Flamands quant à l'évolution institutionnelle à long terme.*

Faisant une référence remarquable aux principes de liberté, d'égalité et de fraternité de la République française, le parti chrétien francophone met l'accent sur la fraternité qui, dit-il, *a l'immense avantage de se positionner, au travers de la devise de la Révolution française, comme l'évolution finale de la liberté*

et de l'égalité, du libéralisme et du socialisme. Elle est l'alliance de la solidarité et de la responsabilité. Et la solidarité implique l'existence d'un Etat visant à assurer, via un système de Sécurité sociale fort, une solidarité entre citoyens, fondée sur la contribution de chacun en fonction de ses capacités et de l'aide à chacun en fonction de ses besoins.

Sauf sur l'objectif de la Confédération d'Etats flamand et wallon autonomes (que le PSC ne souhaite pas mais juge très probable), la position du parti chrétien flamand est diamétralement opposée. Dans son entretien avec le journal *Le Soir* (28/05/01), Stefaan De Clerck, président du CVP, justifiant la manifestation de membres éminents de son parti aux côtés de néo-fascistes du *Vlaams Blok* le 6 mai à Gand, affirme très clairement : *Nous avons un rôle à jouer à l'égard du Mouvement flamand. Nous devons garder le contact avec cette volonté d'émancipation moderne. Loin des principes d'égalité et de fraternité entre « Belges », après le défilé gantois sous la bannière *Vlaanderen onafhankelijk* (Flandre indépendante), le président flamand se réfère au Cahier des revendications flamandes voté au parlement flamand, véritable charte de sécession. Il précise : *Surtout, la régionalisation des soins de santé et des allocations familiales ne figurent pas dans l'accord de la Saint-Polycarpe. Et l'autonomie fiscale obtenue est trop chiche. Il faut aller beaucoup plus loin dans le processus de régionalisation des compétences. Quand nous disons qu'il faut mettre la personne humaine au centre, cela signifie qu'il faut transférer les compétences là où elles sont les plus proches des gens, au sein de leur Région.**

Pour faire bref, ouvrir les vannes de la concurrence fiscale, démanteler la Sécurité sociale fédérale et vider l'Etat belge de ses pouvoirs et moyens d'actions, l'objectif dévoilé par Herman Van Rompuy, ancien vice-premier ministre flamand, étant de l'émasculer aux seules fonctions de politiques de justice, de défense et de sécurité intérieure (3).

Il est vrai, comme l'expliquent les constitutionnalistes tel le professeur André Alen (KU Leuven) que *Le fédéralisme belge est bipolaire et centrifuge. A l'inverse, les Etats-Unis (ndlr : et la Confédération helvétique) sont nés de la fusion d'Etats indépendants animés, de ce fait, par un projet commun. En Belgique, cette vision partagée de l'avenir n'existe pas : nul ne peut dire quelle sera la fin du processus* (3).

>>>

■ Un modèle répulsif pour l'Europe

Pour l'Union européenne, la politique flamande a, dès à présent, conduit le « modèle fédéral belge » à être - ô paradoxe ! - le « modèle répulsif belge » selon *Le Monde diplomatique* (04/01/01).

En effet, le débat européen montre qu'il y a deux idées de l'Europe, et Alain-Gérard Slama de nous les décrire justement dans *Le Figaro* (28/05/01), la première fixant dans une Constitution le principe et les règles d'une « Union de nations », la seconde, celle du fédéralisme politique renforçant une « Europe des Régions ».

La désorganisation progressive de l'Etat Belgique au cœur de l'UE rejoint la question fondamentale posée par M. Slama : *Mais quelle Europe choisira-t-on : l'Europe des Etats, de la loi et d'une certaine idée de l'individu, issue des bords de la Méditerranée, ou l'Europe sociale-démocrate, des juges et de l'organisation communautaire, chère aux peuples du Nord ?*

Le choix d'une « Fédération d'Etats-nations » implique d'encourager la cohésion française et les initiatives d'association et de solidarité politique et sociale avec la Communauté française Wallonie-Bruxelles.

A l'opposé, le discours et la politique de l'establishment belge pour sauvegarder « à tout prix », aux fins de prestige nobiliaire ou autre et de confort financier personnel, une Belgique symbolique, constituent des appuis objectifs de la « Flandre dominatrice et sûre d'elle », chantre des égoïsmes communautaires et de la dissolution des vrais Etats-nations dans une « Europe des Régions ».

Ce statu quo « belge » tout apparent peut sembler être la solution la plus prudente - sinon la plus reposante - aux diplomates alors qu'il contient les ger-

mes d'une balkanisation larvée de l'Europe, prime étant accordée à un faux-semblant national.

Tant mieux, dans cette Europe-là, pour les Régions riches, tant pis pour les autres ! On entend la Flandre, comme la Padanie, revendiquer le « retour de leurs recettes » et la République fédérale d'Allemagne demander de supprimer les fonds d'aide structurels européens...

■ Le « cobourgisme » pernicieux

Pour la Wallonie, le conservatisme de l'establishment nobiliaire et bourgeois s'apparente à l'orangisme modéré qui avortera entre 1830 et 1840 comme le décrit l'historien Jean Stengers (4) : la reconnaissance de deux peuples et leur séparation dans une fédération de deux Etats autonomes mais unis sous la couronne d'Orange. N'est-ce pas, aujourd'hui, le « cobourgisme » ?

Dans ce scénario, la Flandre régnera, accaparant Bruxelles, centre international, laissant pour compte une Wallonie isolée dans un appauvrissement aggravé, dupe d'un pouvoir sans moyens, mais subjuguée par les fastes monarchiques.

Marc DE MIDDELEER
Docteur en Droit, UCL.

(1) Luc Ferry : *L'homme-dieu ou le sens de la vie*, Paris, éd. Grasset, 1996.

(2) *Le Soir* (17/05/01) *La Belgique, produit blanc*.

(3) *Le Vif / L'Express*, n° 2603, (07/06/01).

(4) J. Stengers : *Les racines de la Belgique*, Bruxelles, éd. Racine, 2000.



BREVE

Dans les pages 'belges' du *Paris-Match* du 10 mai 2001, M. Jean-Claude Van Cauwenberghe, l'actuel ministre-président de la Région wallonne, a jugé bon de décréter, *urbi et orbi*, qu'un « rattachement [de la Wallonie] à la France [...] serait une régression » (nous soulignons).

Oserions-nous nous saisir de nos prérogatives de citoyens et prier ce « fédéraliste de cœur » de nous expliquer en quoi la réunion de notre région et de la République serait une « régression » - pour la Belgique et les Saxe-Cobourg, certes, mais pour la Wallonie ? Merci, Monsieur le Ministre-Président, de bien vouloir éclairer notre lanterne...



**NOUS
AVONS
LU :**

SPORT, ENJEU OU HORS-JEU ?

par Philippe Housiaux (1)

Juriste de formation et athlète de haut niveau, l'auteur est l'actuel président de la LBFA (Ligue belge francophone d'athlétisme). Son livre, qui est un tour d'horizon incontournable de l'état du sport dans le monde et notamment en Belgique, s'articule en trois volets : la place du sport de loisir dans la société (sport pour tous), le sport d'élite, et l'avenir. Suit un addenda intitulé Alerte sur la planète Sport.

Ph. Housiaux expose le contraste affligeant existant entre la prospérité du « sport spectacle » et la misère du « sport pour tous ». C'est en humaniste qu'il aborde les problèmes posés aux Communautés du sport et de l'éducation. Ses lecteurs seront éclairés à propos de la situation du sport dans « notre pays » lorsqu'il décrit le rôle pervers des médias ou encore lorsqu'il montre sa « naturelle » dépendance des tensions communautaires.

Aujourd'hui, il est de bon ton d'évoquer « une redistribution des fruits de la croissance ». Le sport en profitera-t-il enfin ? On y trouve matière à réflexion quant à la santé d'une population qui se sédentarise graduellement. Indice

d'ailleurs inquiétant : la pratique du sport, autant au Nord qu'au Sud, a reculé de 7 % en 20 ans !

Résumons : Du côté néerlandophone, l'ex-ministre Johan Sauwens a annoncé la création de *Top sport scholen*, centres qui seront réservés à l'élite. Les efforts de la Flandre semblent porter sur les infrastructures, mais elle devra en déployer d'autres notamment au niveau de l'encadrement. Après les mauvais résultats aux J.O. de Sydney, la Flandre a donc réagi.

Hélas, il n'y a pas de projet similaire du côté francophone. Sachant qu'à partir de la décision politique et de l'octroi de subventions, la mise en œuvre nécessitera une dizaine d'années, il y a urgence !

Décideurs de Wallonie, à l'ouvrage ! Vos « électeurs-citoyens » attendent de vous courage, imagination et peut-être du génie, car en face, l'adversaire s'annonce déterminé et marqué d'une foi indépendantiste !

L'auteur ne serait-il pas un peu trop optimiste lorsqu'il songe à une redistribution des fruits de la croissance ? En tout cas, merci à Philippe Housiaux de nous faire partager ses rêves - ses utopies ? - et sa passion du sport. Quoi qu'il en soit, c'est toujours par là qu'il faut commencer.

Eduard SZOSTAK

(1) Bruxelles, éd. Luc Pire, 2001, 110 pp.

LES TOURNAISIENS SONT LA...

Dans le numéro 35 de la notre revue, j'ai fort imprudemment écrit, dans un article consacré à la bataille de Waterloo et aux interventions françaises de 1831-1832, qu'aucun monument ne rappelait ces dernières, qui cependant permirent à la Belgique d'exister et d'englober Anvers.

Un lecteur attentif et érudit, Jules Vanhese, de La Louvière, a eu l'excellente idée de nous faire parvenir un dossier très complet qui évoque notamment le monument de Tournai, qui fut érigé place de Lille en 1897.

Sur base des divers documents rassemblés par M. Vanhese, il est possible de reconstituer le processus qui fit choisir Tournai. Tout d'abord, Anvers, pourtant concernée au premier chef, n'aurait pas accédé au souhait de bourgeois bruxellois d'y faire ériger un monument aux soldats français morts pendant le siège de 1832. Ensuite, Tournai, par où l'armée française allant assiéger Anvers était entrée en Belgique, accepte le principe du monument et en confie la réalisation à son architecte, Constant Sonnevile.

Le monument est composé d'une base en pierre de Soignies, d'un fût de 2,90 m de hauteur, d'une frise en haut-relief qui rappelle quelques épisodes du siège d'Anvers, et d'une colonne de granit rose qui porte une statue, œuvre de Debart. Le sujet ? La Belgique (ou une Victoire) tenant la palme de la Paix et de la Reconnaissance en direction de la France.

Encore faut-il mentionner une plaque commémorative, apposée sur une pierre en 1958, à proximité du moulin de Bierges, en souvenir du Maréchal Gérard, blessé lors des combats de Wavre en juin 1815, et commandant des deux expéditions qui nous intéressent. Le texte évoque le « héros de l'Empire et défenseur de notre indépendance nationale ». Ce monument mériterait qu'au moins quelques-uns des nombreux visiteurs d'un parc d'attractions voisin lui rendent visite.

Qu'il me soit permis de remercier ici Jules Vanhese, par ailleurs historien méticuleux de la région du Centre, pour son amicale et efficace contribution !

Patrick HEUSCHEN

RUPTURE ET CONTINUITÉ

Les péripéties actuelles pour faire aboutir les nouvelles négociations communautaires sont l'occasion de poser un regard rétrospectif et critique sur l'évolution institutionnelle de la Belgique et son impact sur la Wallonie, ce qui nous intéresse au premier chef. En effet, les différentes phases de réformes de l'Etat qu'a connues la Belgique se répartissent aujourd'hui sur une période de temps suffisamment longue pour que l'on puisse les soumettre au jugement de l'Histoire. Elles doivent nous permettre de dégager les caractères propres de chacun des acteurs ainsi que d'appréhender la cohérence et la finalité de leur action. Un détour par l'histoire politique de la Belgique n'est donc pas inutile.

C'est devenu un lieu commun d'opposer conceptions flamande et wallonne en matière de réformes de l'Etat : les Flamands privilégiant l'appartenance à une communauté (tradition germanique), les Wallons s'identifiant davantage à la Région (tradition de droit romain). Ramener toutefois la question des nationalités en Belgique à un affrontement entre deux concepts "juridiques" différents est certes commode mais surtout réducteur. Il ne s'agit pas d'un constat neutre. Cette grille de lecture s'intègre dans le discours dominant d'une Belgique francophone, héritière de la bourgeoisie censitaire de 1830. Elle occulte l'aspect le plus important de la question communautaire, à savoir que cette dernière est essentiellement l'aboutissement d'une lutte d'émancipation sociale et culturelle, tant du côté flamand que wallon.

Le parallélisme des luttes sociales portées par les mouvements flamand et wallon est évident. Ces luttes ont toutefois des trajectoires différentes. Elles ne se sont pas appuyées sur les mêmes forces sociales, elles n'ont pas le même degré d'aboutissement, elles divergent, enfin, quant aux résultats.

Une des caractéristiques du mouvement flamand est d'avoir été très tôt conscient que la réussite de leur émancipation passait par la constitution d'une alternative à la bourgeoisie francophone de Flandre. Le mouvement flamand a donc consisté en une alliance objective de différentes composantes sociales s'appuyant sur une classe d'entrepreneurs spécifiquement flamands. Le développement économique d'une Flandre fortement rurale constituait un de ses objectifs majeurs. L'émancipation culturelle des Flamands allait de pair avec son émancipation économique. L'alliance de ces diverses forces vives flamandes a subsisté jusqu'à maintenant et fournit une explication à la forte cohésion des choix des Flamands ainsi qu'au très large consensus existant en leurs rangs. On ne peut, dès lors, être surpris par les revendications communautaires émises régulièrement par le patronat flamand au travers du V.E.V. On ne doit pas plus être étonné que l'accord du Lambermont comprenne le transfert aux Régions d'un certain nombre de nouvelles compétences d'ordre économique. L'hégémonie flamande en Belgique se traduit d'ailleurs surtout par une domination économique.

La dimension économique n'est pas absente du côté wallon mais ne s'y est pas traduite de la même manière. La fin du XIXe siècle et la première moitié du XXe siècle se

caractérisent, en Wallonie, par un long combat pour l'obtention des droits sociaux, et politiques d'une classe ouvrière majoritaire au sein de la population d'une région à très forte concentration industrielle. En ce, la Wallonie ne se distingue pas des autres régions industrielles du nord de l'Europe. Ce n'est qu'après 1945 que le mouvement wallon prend une nouvelle dimension qui lui permettra de faire aboutir la revendication régionaliste contenue dans l'idée fédéraliste. La rupture qu'a constituée la guerre a, en effet, été propice à la conjonction d'une conscience wallonne issue principalement (mais pas exclusivement) du milieu enseignant et l'expression de nouvelles revendications des milieux ouvriers préoccupés par le déclin industriel de leur région. La création d'une région, comme vecteur de renouveau industriel, au travers des réformes de l'Etat de 1970 et de 1980, en est la caractéristique.

Toutefois, au contraire du mouvement flamand, le mouvement wallon n'a pas su s'adjoindre une classe d'entrepreneurs spécifiquement wallons qui n'existait d'ailleurs pas en tant que telle dans les années d'après-guerre. En fait, la grande industrie wallonne était contrôlée à partir de centres de décision situés à Bruxelles et insensibles aux arguments tendant à vouloir moderniser un outil sur le déclin. Le mouvement wallon subira également le contre-coup de la disparition de pans entiers des grandes industries puisque cela entraîna, par là même, un affaiblissement considérable de son important soutien ouvrier. Ainsi, peut-on affirmer que la représentativité du mouvement wallon a décliné à partir des années 80 au point de n'avoir plus joué aucun rôle déterminant dans les dernières réformes de l'Etat de 1993 et d'aujourd'hui.

Du côté francophone, les réformes de l'Etat sont négociées, aujourd'hui, par les partis traditionnels qui n'ont de sensibilité wallonne que lors des échéances électorales. Il n'y a pas de stratégie francophone, encore moins de projet de société wallonne. Que l'on remarque simplement que les francophones n'ont à aucun moment été les instigateurs du transfert des nouveaux domaines de compétences aux Régions. La région wallonne ne les obtient que "par défaut", par stricte symétrie. L'"apport" francophone se limite à dégager de nouveaux moyens financiers, c'est-à-dire à monnayer le statu quo. Mais faut-il s'en étonner ? Si le mouvement flamand peut s'enorgueillir d'avoir toujours pu influencer les choix des partis politiques, la majorité des membres des partis institutionnels francophones n'ont finalement accepté la fin de la Belgique unitaire que

du bout des lèvres et parce qu'ils ne savaient pas faire autrement. La régionalisation, malgré l'action de certains hommes politiques wallons sincères, a été récupérée. Elle a été "belgicanisée" au travers du maintien, entre autres, de l'enseignement en dehors de toutes réalités régionales, au travers du fonctionnement d'une institution comme la Communauté française qui, loin de représenter le lieu d'une nécessaire solidarité entre Wallons et Bruxellois, recopie, en fait, une petite Belgique, à défaut de pouvoir maintenir la grande.

Les dirigeants des partis institutionnels francophones sont, en fait, les héritiers de la bourgeoisie censitaire qui a créé une Belgique à sa mesure. Ils en perpétuent les usages et le discours au travers de prises de position et de programmes d'un conservatisme flagrant. Cette bienveillance envers le régime est largement payée de retour par un système, sinon proclamé du moins largement admis, de clientélisme pratiqué sans aucun scrupule par tous les états-majors des partis institutionnels. Ce système a bien sûr été reproduit à grande échelle dans les entités fédérées. Il va de soi qu'un véritable projet de société wallonne n'est pas prêt de voir le jour sur de pareilles bases. Quelle que soit la trajectoire qu'il suivra, le mouvement wallon

devra, s'il veut réussir, procéder d'abord à l'indispensable rupture d'avec ce que l'on doit bien nommer un ordre de privilégiés au sens où on l'entendait sous l'Ancien Régime. Car la Belgique de 1830 est bien un régime qui, malgré les vicissitudes de l'Histoire, ne s'est jamais départie réellement d'un style et d'une mentalité d'époque.

Le mouvement wallon devra, enfin, procéder à une nouvelle synthèse, celle des forces vives qui composent la société wallonne d'aujourd'hui en alliant continuité et modernité. Continuité en s'appuyant sur une tradition ouvrière encore bien vivante dans la population et qui fut et sera certainement encore à la pointe du combat wallon. Continuité en redonnant confiance à un corps enseignant qui a été si important dans la prise de conscience wallonne. Modernité, enfin, en consolidant cette nouvelle classe d'entrepreneurs wallons qui se constitue aujourd'hui et qui a pris conscience de l'importance de son rôle dans le nécessaire renouveau de leur région.

Marc PHILIPPE, juin 2001.

LE LION S'ENDIMANCHE

En 1977, on s'en souvient peut-être, le pacte communautaire d'Egmont, complété en 1978 par les accords du Stuyvenberg, a été à l'origine d'une scission dans le mouvement flamand. Les opposants avaient concentré leurs diatribes sur les dispositions relatives au « droit d'inscription des francophones » de la périphérie de Bruxelles, dispositions qui leur semblaient faire barrage au concept de territorialité cher au nationalisme thiois.

La *Volksunie*, à la pointe du combat flamand depuis un quart de siècle et dans la chaloupe du gouvernement national, avait pragmatiquement signé ces accords de « pacification définitive » du différend communautaire. Des voix s'élevèrent en son sein pour dénoncer son affaiblissement doctrinal et ses compromissions avec le pouvoir central. Arriva ce qui devait arriver : un « Comité Egmont » relayait les dissidences, le premier ministre fut placé sur le gril et des éditorialistes réputés influents disposèrent leurs phrases en ordre de bataille, si bien que Léo Tindemans, à la surprise générale, fit volte-face, renia les accords qu'il avait négociés et présenta la démission de son gouvernement, précipitant la Belgique dans le gué électoral. Un cartel composé de partis flamands « anti-Egmont » se présenta aux suffrages et obtint un premier siège aux élections de décembre 1978, tandis que la *Volksunie*, sanctionnée pour sa tiédeur, subissait un recul significatif. Ce cartel des mécontents était composé du *Vlaamse Volkspartij* et du *Vlaamse Nationaal Partij*. Il prit ensuite un nom de bataille qui allait faire le tour des Flandres et du monde des « adolphytes » : le *Vlaams Blok*.

Au printemps 2001, les accords du Lambermont nous rappellent la situation politique qui prévalait, il y a près de

25 ans. Une vaste coalition gouvernementale tente de faire voter à la Chambre une nouvelle réforme « dynamique » de l'Etat. Comme en 1978, la *Volksunie* est divisée entre sa tendance réaliste (raisonnablement confédérale) et sa tendance idéaliste (ouvertement indépendantiste). Les tensions qui déchirent aujourd'hui ce parti vont peut-être causer deux ruptures dans le mouvement flamand : une rupture quantitative et une rupture qualitative.

Par « rupture quantitative », on suppose la création d'un nouveau parti indépendantiste composé des éléments dissidents les plus radicaux de la *Volksunie* qui ne se reconnaissent ni dans le *Vlaams Blok* ni dans les ailes paisiblement confédéralisantes du *CVP*, du *VLD* voire du *SP*. La renaissance d'un nouveau parti flamand « national démocrate de centre-droit » est possible et même probable, comme fut possible et réelle la création du *Vlaams Blok* en 1978 : à Flamand, Flamand et demi. Ce nouveau parti pourrait mettre la faucille dans les blés (blonds aux yeux bleus) d'un champ électoral déjà largement labouré par le *Blok*. Mais la moisson n'est pas encore engrangée, car cette partie du terrain est déjà militairement occupée par quelques éminences du *CVP* (Vanden Brande) et du

VLD (Dewael) qui n'attendent que le moment opportun pour faire donner le canon sur les merles dissidents qui s'en viendraient picorer dans la parcelle du centre-droit la bonne pitance nationale semée par le Blok à l'autre bout du champ et portée en ces bonnes terres par des effets de ramification et quelques vents favorables. Nonobstant ces querelles de moineaux, une redistribution des cartes nationalistes pourrait tenter l'électeur flamand : un nouveau parti clairement démocratique et indépendantiste pourrait faire un bon score et se trouver rapidement au pouvoir. Les choses iraient alors plus rondement et l'horloge de la gare d'Anvers pourrait sonner l'indépendance de la Flandre à l'heure voulue.

Par « rupture qualitative », on imagine un essaimage des « Volksuniens » les plus indépendantistes vers le CVP, le VLD, voire le SP ou le Vlaams Blok. Les occupants de cette nouvelle ligne de front formeraient un parti invisible, un parti « transpartisan », un parti oecuménique : le parti de l'indépendance flamande, qui est précisément la définition que le Vlaams Blok donne de lui-même. Cette transfusion nationaliste constituerait une rupture qualitative qui ferait monter le niveau indépendantiste dans tous les partis flamands selon le système des vases communicants. Cette rupture qualitative est sans doute la plus vraisemblable : elle a été préfigurée à Gand, dernièrement (et discrètement à maintes occasions) lorsque des députés et d'anciens ministres démocrates-chrétiens du CVP ont participé à une manifestation commune avec les élus du Vlaams Blok et de la Volksunie radicale pour s'opposer à un prétendu recul des Flamands à Bruxelles (où 12 % de la population prétendent à 20 % de la représentativité...). L'arrivée au galop des pur-sang flamingants dans l'enclos des partis traditionnels donnerait un coup de fouet au rythme de leur marche en avant vers l'indépendance.

Je ne sais laquelle des deux ruptures est la plus favorable aux réunionistes :

■ Dans un premier cas, une accélération des événements pourrait précipiter les Wallons vers le premier refuge venu : le toit de la « Belgique francophone » avec chauffage communautaire et front francophone garanti - à moins que les Wallons, saisis à la gorge par le destin, ne décident une de ces descentes de rues dont ils ont le secret et qui faillit par deux fois en ce siècle changer le cours de leur histoire...

■ Il est toutefois vraisemblable que les aigles qui nous gouvernent préféreront le vol plané au vol en piqué ; un lent détricotage de l'Etat belge arrangerait leurs petites affaires et laisserait aux imprévoyants le loisir de se chercher une porte de sortie honorable ou de se préparer mentalement à un collapsus qui n'est finalement retardé que depuis six générations.

On comprend peut-être mieux à présent (si cette analyse est pertinente) le sens caché des protestations d'indignation des honorables membres des partis flamands dits démocratiques à l'égard des déviances 'nazillardes' du

nationalisme flamand - par ailleurs connues de longue date (milices privées armées, alliances néo-fascistes, négationisme...). Le Vlaams Blok, qui fut longtemps utile au titre d'âne bâté à la charrette nationaliste, est aujourd'hui déclaré infréquentable parce qu'en Flandre les esprits sont mûrs pour le délester de la partie vendable de son chargement, l'indépendance de la Flandre, pour ensuite le laisser braire au bord du chemin.

Il est donc possible que, dans le dernier tournant de la longue course de fond à l'indépendance flamande, on assiste bientôt à un passage de témoin décisif : la parti de l'indépendance flamande va quitter les extrêmes où il s'enracinait, pour passer au centre, là où l'on tourne sa langue dans sa bouche, où la cravate est de mise et où les rugissements sont étouffés en bâillements polis. Après avoir beuglé dans les rues, jeté des œufs sur le roi et défilé tout raide, le lion flamand va désormais soigner son haleine, se faire un brushing et passer au salon. Déguisé en bourgeois, il reste un grand fauve : l'entendez-vous rôder autour des Dix-Neuf quartiers de viande bruxellois ?

Quoi qu'il advienne de la stratégie flamande, nous ne pouvons que nous réjouir de cette re-civilisation du mouvement indépendantiste flamand, nous en réjouir pour la clarification des débats et pour la dignité des habitants de cette estimable contrée. Nous en réjouir aussi parce que le mouvement centrifuge sera désormais impossible à arrêter. Sur la lancée et la logique de la dynamique séparatiste (la célèbre « réforme dynamique de l'Etat »), la vente par appartements des compétences dudit Etat va peu à peu s'accélérer, parallèlement au démembrement progressif de la très impécunieuse Communauté française au profit des régions wallonne et bruxelloise. Les futures négociations sur la liquidation en douce de l'Etat porteront inévitablement sur le noyau dur des compétences qui caractérisent un pouvoir fédéral digne de ce nom : la justice, l'armée, les représentants diplomatiques, l'organisation de la solidarité nationale (chômage, sécurité sociale, pensions,...). Après la perte des mauvaises graisses, après la morsure dans la chair puis dans le muscle, les réformateurs de l'Etat belge vont prochainement s'attaquer à l'os, puis à la moelle. En toute courtoisie communautaire.

Attendrons-nous d'avoir perdu notre royale feuille de vigne pour constater que nous sommes nus ? Pussions-nous dire un jour, paraphrasant Victor « Hugohélas » qui jetait sur son siècle le regard rétrospectif d'un poète :

*Ce siècle n'a qu'un an. Le lion abat ses cartes,
Wallons et Bruxellois osent dire : « Qu'il parte ! »,
Car de l'Etat belge déjà par maint endroit
La Flandre libérée brise le masque étroit.*

Pierre-René MÉLON

1794-1814 : CHANGEMENT DE REGIME

De 1794 à 1814, la Belgique est française. Cette période offre des contrastes extraordinaires ; aussi certains historiens, selon leurs opinions, leur religion ou leurs préjugés, en ont-ils laissé dans l'ombre maints aspects, quitte à s'attarder longuement et parfois sans complaisance aux épisodes ou aux personnages qui les intéressaient.

Il apparaît, en effet, évident et irréfutable que les premières années de la réunion de la future Belgique à la France sont très dures, parfois cruelles pour nos aïeux. Flamands comme Wallons, certains s'opposent non point à la France comme telle, mais aux exactions d'administrateurs sans scrupules qui ne respectent pas toujours les traditions de nos régions. Le mérite de Bonaparte sera de réparer de son mieux les torts causés aux Belges (1) par les hommes de la Convention et du Directoire. Grâce à sa remarquable politique, il connaîtra dans notre pays une chaleureuse popularité. Premier Consul puis Empereur, il fera de la Belgique le laboratoire de son grand dessein européen et il lui imprimera un essor étonnant jusqu'en 1811. Les dernières années de l'Empire forment la 3^e période de la présence française dans notre pays; années de plus en plus sombres et qui s'achèveront par la tragique mêlée de Waterloo.

Chronologie de la période française

Difficile de parler de cette période sans parler d'abord de la Révolution liégeoise de 1789 qui, à l'inverse de la contre-révolution brabançonne, est dirigée contre le pouvoir absolutiste local. En août 1789, le peuple qui, comme en France, réclame plus de liberté et d'égalité, s'insurge et met le prince-évêque en fuite. Malheureusement, en janvier 1791, celui-ci revient avec l'armée autrichienne, et une dure répression s'abat sur les Liégeois. Beaucoup de patriotes se réfugient en France, où ils formeront un groupe très actif qui exercera une influence certaine sur la politique de la Convention, inspirant le changement d'orientation de la Révolution.

Aussi, lorsque Dumouriez, victorieux à Jemappes, entre à Liège en novembre 1792 à la tête de l'armée française dans laquelle figurent deux légions belges (dont une liégeoise), il est reçu en libérateur. Au début de 1793, les Liégeois choisissent, à une large majorité des votants, de réunir leur pays à la République française. En mars, les Autrichiens reviennent une seconde fois, avec le dernier prince-évêque dans leurs fourgons. Cette restauration de l'ancien régime sera de courte durée car l'empereur François II se désintéresse des Pays-Bas qu'il voudrait troquer contre la Bavière.

Enfin, le 26 juin 1794, la victoire de Fleurus ouvre les possessions autrichiennes et la principauté de Liège aux armées de la République.

Les débuts de la période française ne sont pas toujours bien accueillis dans nos régions fortement mises à contribution pour rembourser les frais des campagnes militaires.

La situation ne s'améliorera qu'après l'année 1795 lorsque les provinces « belges » deviennent officiellement des départements français. A partir du 1^{er} octobre, toutes les lois françaises sont désormais applicables dans nos régions. Nos populations bénéficient des mêmes droits, mais également des mêmes devoirs que les citoyens français, ce qui ne sera pas accepté par tous (par exemple : les réfractaires à la conscription ou le clergé qui avait vu tous ses biens saisis par la République).

Le coup d'Etat de Bonaparte en 1799 est accueilli en Belgique avec une certaine indifférence ; pourtant le Consulat s'attachera à rétablir l'ordre et à réorganiser l'administration. En outre, par le Concordat (1801), il apaise les tensions religieuses. A partir de 1804, la Belgique est enfin traitée sur un pied d'égalité avec la France. Dans l'esprit de Napoléon, la Belgique doit être complètement assimilée, incorporée à la patrie française. Le pays partagera le destin de la France jusqu'à l'invasion de 1814. L'occupation de la Belgique par les troupes alliées entraînera de graves inconvénients : contributions forcées, réquisitions, pillages, crise alimentaire. Enfin, la bataille de Waterloo détermine le futur de la Belgique donnée au prince d'Orange. Il faut signaler que les officiers belges engagés dans cette célèbre bataille seront 170 dans les troupes « libératrices », et 250 dans l'armée napoléonienne. En majorité, les partisans de l'Empereur sont des Wallons, tandis que, parmi les coalisés, la plupart sont des Flamands.

Epilogue : réunies à Chaumont en mars 1814, les Grandes Puissances qui ont vaincu Napoléon décident d'offrir au Prince d'Orange, les Pays-Bas *avec un accroissement de territoires*. Cet euphémisme désigne 3 millions d'hommes dont on fixe le sort politique sans même leur demander leur avis. Eprouvant sans doute la nécessité de se justifier, le 21 juin 1814, les Souverains alliés ajouteront un protocole à leur convention de Chaumont: *Nous réglons l'attribution du territoire belge parce qu'il nous appartient par droit de conquête.*

Les vrais changements de la Révolution française

De la victoire de Fleurus à la perte des 9 départements belges en 1814, moins de 20 ans se sont écoulés. Pourtant cette courte période a suffi pour bouleverser fondamentalement les structures sur lesquelles reposait, pendant l'Ancien Régime, la vie politique, économique, sociale, judiciaire et religieuse de ces régions. Avant 1794, les institutions qui organisaient l'existence des Belges et des Liégeois procédaient d'un passé multiséculaire. Mais c'est sous le régime français que la bourgeoisie va s'emparer du pouvoir, profitant de la diminution de l'influence du clergé et de la noblesse. En même temps qu'elle affirme sa puissance économique, la bourgeoisie s'introduit dans les rouages de la vie publique, préparant ainsi la phase

ultérieure de son ascension, la conquête du pouvoir politique. Quant au peuple, il est tenu à l'écart de la vie publique : droits de vote et de grève lui sont refusés et il doit se plier aux rudes exigences de la conscription.

L'impulsion donnée par la Révolution française à la progression de la bourgeoisie et au développement de la société industrielle aura des résultats tangibles dans les départements réunis. Rappelons-en les facteurs favorables : la suppression des barrières douanières intérieures ; la création d'un vaste marché européen au fur et à mesure de l'extension des conquêtes françaises ; l'anéantissement de la concurrence anglaise ; la libre circulation des hommes et des capitaux ; la prise en main par l'Etat des réseaux routier et fluvial ; les efforts publics et privés d'encouragement à l'industrie nationale.

A côté de cela, on assiste à un nouveau découpage en départements et arrondissements fondé non plus sur la tradition mais sur des critères d'efficacité. En même temps, la réforme municipale met en place un schéma commun pour l'ensemble du pays. La justice, rendue par des tribunaux articulés en une pyramide rationnelle, sont chargés d'appliquer des lois générales émanant de l'autorité centrale. Celles-ci sont plus conformes au besoin de la société que tout condamne à tendre vers l'unité et la simplicité. Le Code civil, mis en vigueur par Napoléon, reste encore la référence essentielle de notre droit actuel en ayant fixé les nouvelles règles de la vie en commun. La laïcisation du droit, l'égalité devant la loi, la légitimité du droit à la propriété en sont les principales conquêtes. L'unification des mesures de longueur, de surface, de capacité et celle des monnaies, s'inscrit dans la même perspective.

Tout avantageux que seront ces changements à long terme, les Belges n'en comprennent pas toujours la portée et n'y voient parfois que la manifestation contestable du pouvoir central. Quoi qu'on en dise, tout n'est pas désastreux sous le régime français. Pour s'en convaincre, il suffit d'évoquer le passé. L'amélioration générale des conditions d'existence devait nécessairement influencer sur les réactions psychologiques de ceux qui en profitaient. A partir de 1800, les signes d'adhésion se multiplient. Dans l'ensemble, ce régime se voit reconnaître le mérite de ses méthodes administratives. Le temps, la contrainte, la nécessité et certains progrès incontestables se chargent, par diverses voies, d'imprégner les populations des modes de comportement français.

Par la langue d'abord. Une moitié de la Belgique utilise le français et, dans la partie flamande, la noblesse et la bourgeoisie parlent également cette langue, celle de la culture universelle. Seul le français est alors admis comme langue officielle.

Par l'enseignement ensuite. Le pouvoir remplace les écoles religieuses par un enseignement laïque.

Par l'armée aussi. La conscription, imposée en rupture avec les traditions, draine dans ses rangs des hommes parfois hostiles mais qui en viennent à s'identifier à l'épopée napoléonienne. En tout, 175.000 Belges - dont 50.000

mourront - serviront dans les armées françaises alors que la population est d'environ 3 millions d'habitants.

Par les arts et la mode. L'appartenance à la France ne fait qu'intensifier l'influence de Paris, déjà fort vive au XVIII^e siècle.

Toute une génération se trouve ainsi marquée par l'idéologie et la culture de la France.

A partir de 1811, la situation évolue. Napoléon s'essouffle à courir après la victoire. La crise plonge l'économie dans le marasme. L'Empereur multiplie les levées de troupes et, en Belgique, les vieux ressentiments refont surface, l'emportant sur les raisons d'adhérer totalement à la cause française. En 1814, les ennemis de la France sont reçus avec résignation, voire avec satisfaction, mais les excès, que les troupes alliées - surtout prussiennes - commettent un peu partout, font qu'une fois de plus on s'interroge.

Ainsi s'achève une période marquée par de multiples contradictions. Elle fut sans doute pénible pour beaucoup car l'occupation, puis la réunion, donnèrent lieu à des abus et firent peser sur les populations toutes sortes de charges nouvelles. Le recul du temps nous permet cependant de tirer des conclusions moins négatives. Les réformes, qui furent imposées et parfois mal acceptées, disloquèrent les structures d'un passé révolu et accélèrent la mise en place des bases essentielles sur lesquelles s'élaborera la Belgique moderne. Presque plus personne ne songea à en revenir à l'ancien ordre des choses. C'est que le régime des privilèges, des monopoles et de la monarchie de droit divin avait fait son temps. Ce qui sera la Belgique sortit de cette épreuve complètement modelée par l'application du principe d'égalité des citoyens devant la loi et par la propagande en faveur des libertés modernes.

En définitive, il faut reconnaître le rôle positif de la France dans l'évolution économique, sociale, politique et scientifique des départements « belges ». Si ces derniers bénéficièrent largement de l'apport français, en revanche la France sut utiliser avec discernement la collaboration de l'élite. Aux quatre coins de l'Empire, artistes, généraux (ils furent 22) ou fonctionnaires d'origine belge ou liégeoise servirent avec éclat leur nouvelle patrie. A Paris, plusieurs d'entre eux occupèrent des postes importants. Pour tous ces serviteurs de la France, la séparation fut une épreuve pénible. Certains voulurent rester français, d'autres, plus nombreux, ne résistèrent pas à la nostalgie du pays natal et, avec la bourgeoisie libérale, préparèrent l'indépendance et formèrent, en 1830, les cadres du nouvel Etat.

Eric SMETS

(1) Le mot est utilisé pour faire court car, sous l'Ancien Régime, il n'y avait que des « nationnés » luxembourgeois, limbourgeois (habitants du duché de Limbourg, approximativement l'actuel pays de Herve), namurois, tournaisiens, hennuyers, brabançons ou flamands, et les Liégeois qui étaient indépendants.

BILLET SUR LA FRANCOPHONIE

UNE DIMENSION TRES CONTEMPORAINE L'ESPACE SPORT

L'étude du Haut Conseil de la Francophonie (1) porte notamment sur la place importante que tient le sport dans de nombreux pays francophones en voie de développement. Elle se renforce encore par les rubriques spécialisées de la presse écrite, et surtout grâce aux progrès extraordinaires des télécommunications réalisés ces dernières années : des centaines de millions de téléspectateurs et d'auditeurs de radio ont ainsi suivi en direct la Coupe du Monde 1998 de football, remportée par l'équipe de France. Sa composition plurielle a contribué à valoriser la diversité de la Francophonie et l'association efficace de jeunes sportifs issus de plusieurs peuples qui parlent français sur différents continents. Les championnats d'Europe, remportés peu après par la même équipe plurielle, en ont encore accru l'effet de prestige. Cette illustration du dépassement de l'homme par la compétition l'a emporté, cette fois, sur toute forme excessive de chauvinisme ou de nationalisme, que véhicule souvent le sport. Même la violence a été oubliée.

Spectacle, activité physique, pratique culturelle, moyen d'insertion de la jeunesse dans la vie sociale et économique, image d'une réussite sociale personnelle qui séduit les adolescents, tant dans les pays en développement que dans les quartiers défavorisés de nos grandes cités - voilà le rôle positif du sport en général, dont la Francophonie tire un réel accroissement de notoriété et de solidarité.

Lors de l'enquête, quatre sports sont le plus souvent cités : le football en premier, puis l'athlétisme, le basket et enfin le volley-ball. Suivent le karaté, le hand-ball, le judo, le ping-pong, la boxe et la lutte. L'absence de statistiques ne permet pas de mesurer le nombre de pratiquants, mais seulement les choix subjectifs. Quelques chiffres sont invoqués à titre indicatif : 500.000 Haïtiens pratiquent le football contre 150.000 au Mali et 10.000 à Djibouti. Pour le basket, 10.000 pratiquants se dénombrent en Haïti et 7.500 au Mali. La lutte est citée en Bulgarie, Côte d'Ivoire, Cameroun, Tchad et Niger.

L'organisation du sport relève de l'Etat, aussi bien pour la réglementation, les équipements, le matériel, la formation, l'encadrement, la promotion que pour son développement à l'école. La gestion du sport relève parfois du mouvement sportif au travers de l'action de quelques fédérations, pour les disciplines les plus développées. C'est également l'Etat qui finance majoritairement le domaine sportif à concurrence de plus de 80 %. Le secteur privé intervient au 2d rang - très éloigné - avec un taux moyen de 8,5 %, tandis que les collectivités territoriales représentent 7,5 % des financements, faute de trésorerie suffisante.

De cette partie de la Francophonie, on relève 21 pays où le sport est enseigné à l'école, à des niveaux qui varient, selon qu'il s'agit de zones urbaines ou rurales, tributaires

d'un trop faible encadrement qualifié et avec de maigres subsides qui sont chichement attribués... La coopération Nord-Sud dans le domaine sportif s'est considérablement développée, tant au niveau bilatéral que multilatéral. C'est, en ordre décroissant, la France, le Canada, la Communauté Wallonie-Bruxelles et, curieusement... le Japon qui assurent principalement la coopération bilatérale. Il convient de souligner ici l'absence de grands pays - tels les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et l'Allemagne - dont la richesse et le savoir-faire sportif justifieraient une utile coopération, même spécialisée. La langue n'explique pas tout, à en juger par le rôle inattendu du Japon ! La coopération bilatérale touche des domaines sportifs particuliers : l'encadrement, la formation d'athlètes de haut niveau, les équipements, les matériels, l'aide financière, l'organisation et la médecine du sport. La coopération bilatérale l'emporte sur l'autre, créant des relations privilégiées entre pays et organisations internationales de langue française.

Dans les pays francophones en développement, les manifestations les plus suivies sont, dans un ordre décroissant, la Coupe du Monde de football, les Jeux olympiques, les Championnats du Monde, les compétitions régionales : Coupe d'Afrique de football, jeux de la Francophonie, Copa America, jeux des Iles, jeux du Sud-Est asiatique. De nombreux athlètes francophones de haut niveau participent aux jeux de la Francophonie et en soutiennent l'intérêt, compensant les difficultés financières que posent leur déplacement et leur hébergement. La publicité à la radio, à la télévision, dans la presse écrite et par l'affichage, fournit des ressources bienvenues dans 23 pays en développement qui partagent notre langue. Ce sont principalement les marques nationales qui s'appuient sur ce vecteur, afin de promouvoir essentiellement les produits alimentaires, le tabac, les compagnies aériennes, la téléphonie, les banques, les carburants, les cosmétiques, les jeux de hasard et les vêtements.

Le sport tisse ainsi des liens au cœur même de la Francophonie, en la rendant accessible, concrète, populaire et solidaire. Son rôle contribue au rapprochement Nord-Sud, servi par une langue française plus fraternelle. L'esprit du sport encourage naturellement l'avènement de la démocratie.

Il illustre l'affirmation républicaine de 1789, selon laquelle « le français est la langue de la liberté ».

Pierre BERTRAND
Sénateur honoraire

(1) Source : *État de la Francophonie dans le monde - 1999*

VELLERAT - LES FOURONS : Les Flamands prêts à rompre le jumelage

Notre ami Rodolphe Lamy, d'Ottignies, nous envoie un exemplaire du Jura Libre contenant l'article reproduit ci-dessous. Il nous montre que les dignes fils de mère Flandre ne ratent aucune occasion de combattre la langue et la culture françaises. Disons qu'en conséquence de la lettre de protestation du député-maire de Vellerat, Pierre-André Comte, le nouveau bourgmestre des Fourons, le flamand Huub Broers, a cru bon de faire marche arrière mais, n'en doutons pas, ce n'est que partie remise !

Depuis son entrée en fonction, la nouvelle majorité communale des Fourons, favorable aux Flamands, multiplie les vexations à l'égard des francophones. Achat de nouveaux drapeaux - frappés du lion flamand - et modification des armoiries de la commune, jugées trop wallonnes, illustrent dans quel état d'esprit travaillent les adversaires des francophones du groupe *Retour à Liège*.

Ces derniers sont catégoriques : « L'équipe à la tête de la commune n'a pas attendu longtemps pour dévoiler ses véritables intentions : l'effacement définitif de tout vestige wallon et francophone ». La première séance du Conseil communal de la législature s'est déroulée, on l'imagine, « sous haute surveillance », comme le relève la presse régionale. Dans une « atmosphère tendue », une manifestation francophone a été organisée devant l'Hôtel de Ville. Ce n'est pas tout : réuni le 26 avril, le Conseil communal devait se prononcer, conformément à l'ordre du jour publié, sur la rupture pure et simple du jumelage avec la commune de Vellerat ; la nouvelle majorité souhaitait également que le panneau posé à l'entrée de la commune jurassienne (mentionnant l'appartenance wallonne des Fourons) fût enlevé.

« La mesquinerie de cette décision n'échappera à personne. Les jumelages sont toujours des signes d'amitié entre des populations. Même lorsque des régimes politiques changent, les municipalités maintiennent les jumelages, en suspendant parfois les effets au niveau officiel ; mais jamais un pouvoir démocratique n'a rompu un jumelage (il suffit de voir ce que les villes jumelles ont fait avec des cités françaises dans lesquelles le Front national avait pris le pouvoir) » explique le groupe *Retour à Liège*. « La nouvelle majorité fouronnaise va plus loin : elle rompt les vœux d'amitié échangés entre les populations et, en plus, elle s'ingère dans la gestion de la commune de Vellerat en lui demandant de retirer le panneau qui se trouve à l'entrée de la commune. Un ambassadeur (flamand) de Belgique à Berne avait déjà tenté la même opération il y a quelque temps. Il a été ridiculisé, rappellent encore les francophones des Fourons qui concluent : « Le nouveau Conseil communal compte des arracheurs de panneaux dans ses membres flamands. Il envisage peut-être d'en envoyer l'un ou l'autre en mission à Vellerat. »

Symbole fort

Le jumelage entre Vellerat et Les Fourons revêt une signification particulière dans le Jura. En effet, les deux communautés, menées par Pierre-André Comte et José Hapart, ont lutté coude à coude pour la défense de leurs droits et de leur identité. Fidèles amis du Jura, nombreux

furent les délégués de la commune wallonne à participer aux fêtes jurassiennes. Nul doute que cette affaire n'en restera pas là : « Bien entendu, nous réagirons » avertit d'ores et déjà le mouvement pour un *Retour à Liège*.

Vellerat réagit fermement.

La perspective de la rupture du jumelage signé en 1983 entre Les Fourons et Vellerat a provoqué la réaction immédiate du député-maire Pierre-André Comte, par ailleurs citoyen d'honneur de la commune wallonne. Dans une lettre adressée le 24 avril au bourgmestre flamand Broers, il a demandé aux autorités le retrait du point mis à l'ordre du jour de la séance du 26. Il les a invitées à renoncer à leur idée de rupture ; si, contre toute attente, les autorités devaient persister, il souhaiterait être entendu avant toute prise de décision.

Face à la pression, le bourgmestre plie

Le tollé provoqué par l'annonce de la suppression du jumelage liant Les Fourons et Vellerat s'est traduit par le retrait du point consacré à ce sujet de l'ordre du jour des débats du Conseil communal de la Commune wallonne, qui se sont tenus jeudi 26 avril.

Pour justifier sa volte-face, le bourgmestre flamand a fait état de la lettre que le maire de Vellerat lui a adressée, lettre qu'il a qualifiée d'« impolie ». A son tour, M. Broers a envoyé une missive à son collègue Pierre-André Comte. Il attend dès lors sa réponse. « Une fois encore, la solidarité entre Les Fourons et Vellerat a fait reculer nos adversaires » se réjouissent les élus de *Retour à Liège*.

(Extrait de : *Le Jura Libre*, n° 2419, 3 mai 2001)

WALLONIE ET FRANCE :
UNE NATION.
UNE OU DEUX REPUBLIQUES ?
Essai de géopolitique wallonne
Par André PATRIS
(Paru en 1999 24 pp.)

Préfacé par Jean DEFRAIGNE
Ministre d'Etat

Disponible au prix de 100 FB ou 20 FF ou 2,5 euros

C'EST L'ARGENT QUI MENE LE MONDE

Avez-vous aujourd'hui l'humeur chantante ? Si oui, vous devriez pouvoir vous rappeler l'air que le musicien a mis sur les quatre vers ci-dessous. Et fredonner ainsi l'une des plus belles chansons de Charles Aznavour des années soixante, du moins son refrain :

« Emmenez-moi au bout de la terre,
Emmenez-moi au pays des merveilles.
Il me semble que la misère
Serait moins pénible au soleil. »

Dans les lignes qui suivent, je voudrais, moi aussi, vous *emmener* quelque part. Non au pays des merveilles, hélas, où le poète compositeur estime que la misère serait moins pénible sous le soleil, mais dans une baignade (en esprit seulement !) qui va nous plonger dans les eaux profondes et, pourtant limpides de la langue française. Une fois sortis du bain, nous devrions être plus aptes à nous tenir à l'écart des eaux troubles, épaissies par des apports linguistiques inutiles.

Il y a peu d'années encore, la francophonie entière considérait qu'un parti politique était *mené* par un président, une entreprise par son patron, et qu'à ces personnes revenait donc le titre de *meneur*. Pareillement, le général *menait* ses troupes et le syndicaliste *menait* le cortège.

Or il se fait que depuis quelque temps, principalement à l'initiative de certains milieux bruxellois francophones particulièrement perméables aux influences flamandes, on entend de plus en plus souvent parler de partis politiques, d'associations *emmenés* par telle ou telle personnalité. *Emmenés* où ? On ne sait trop. Quelquefois nulle part. Ainsi donc, il paraît acquis, aux yeux de ces « novateurs », qu'*emmener* a quelque chose de plus que *mener* puisque ce dernier verbe, en cinq ou six ans, a gagné une syllabe tout en gardant le même sens : diriger, conduire. Doit-on dès lors s'attendre, logiquement, à voir un de ces jours des listes électorales conduites par des *emmeneurs*, dont les esprits facétieux n'hésiteront sans doute pas à faire des *emme..eurs* ? La chose n'est pas impossible si l'on n'y prend garde...

Que les Bruxellois ne m'en veuillent pas trop de signaler que cet ajout - un préfixe supplémentaire et superflu - paraît avoir pris naissance chez eux, si l'on s'en réfère à sa fréquence d'apparition. La presse orale et écrite de la capitale belge, en accord sur ce point avec les cercles politiques qui y évoluent, s'adonne à cœur joie à cette surcharge qui, dirait-on, donne bonne conscience à celui qui a l'impression d'avoir oublié quelque chose quand il emploie un mot un peu court. Il faut dire à la décharge de nos amis bruxellois francophones que l'osmose quotidienne qu'ils pratiquent - et avec quel mérite ! - avec leur

concitoyens de langue néerlandaise et de dialecte flamand, si elle peut conduire à l'occasion à des enrichissements du français, fait naître aussi des dérives qu'il est bien difficile de contrer.

Le « mal » est plus avancé qu'il n'y paraît. Les échanges intrafrancophones allant s'intensifiant, on constate, depuis un an ou deux, que la France elle-même n'est pas à l'abri de cette contamination venue de Belgique par le canal transfrontalier des médias. En observateurs attentifs de l'évolution de notre langue française en Belgique et en dehors du pays, vous aurez sûrement remarqué que les chaînes radiophoniques et télévisées françaises commencent, elles aussi, à nous servir de *l'emmener*, quoiqu'à petite dose encore. Rien d'étonnant à ce phénomène puisque les journalistes français en poste à Bruxelles, grande ville devenue cosmopolite, entendent cette acception curieuse à longueur de journée et finissent par la prendre à leur compte. La presse écrite parisienne a tendance à embrayer sur cette « trouvaille » et la presse régionale, bien entendu, ne veut pas être en reste. Pour capter l'attention, une nouveauté, fût-elle erronée, est toujours bonne à prendre, pardi ...

Essayons de faire le point sur ces deux actions - *mener* et *emmener* - proches mais différentes.

Mène un groupe la personne qui, par son ascendant, son autorité, ses capacités, ses compétences, *conduit*, *dirige*, *commande*. A des degrés divers, le chef d'orchestre, le président de parti, le directeur d'usine *mènent*, l'un ses musiciens, l'autre ses adhérents, et le troisième son personnel. De même, la tête de liste *mène* les candidats qui se présentent à une élection sous une même couleur.

Emmène un groupe la personne qui invite ce groupe à un déplacement en même temps qu'elle-même. Ainsi, le papy *emmène* ses petits-enfants au cinéma. Et sur le terrain de football, les avants *emmènent* l'équipe vers le but adverse, c'est-à-dire l'entraînent à leur suite dans leur élan. Ou encore, comme le dit la chanson d'Aznavour : « *Emmenez-moi au bout de la terre...* »

Qu'en est-il en néerlandais ?

Le verbe simple *voeren* correspond assez bien au français *mener*, dans le sens de *amener*, *conduire*, *guider*, *entraîner*. Un Hollandais et un Flamand diront : « Dat zou me te ver *voeren*. », ce qui signifie : « Cela me *mènerait* trop loin. » Autre exemple : « Een kind bij de hand *voeren*. », c'est-à-dire : « *Mener* un enfant par la main. », et « Wat *voert* u hierheen ? », que l'on traduira par : « Qu'est-ce qui vous *amène* ici ? »

Pour exprimer l'idée de *mener*, en tant que synonyme de *diriger*, *conduire*, *être à la tête de*, *commander*, le verbe *voeren* seul ne suffit plus. Ici, le néerlandais a besoin du verbe composé *aanvoeren*, le préfixe *aan* (particule séparable) apportant la notion supplémentaire de « direction indiquée, sous-entendu par un *meneur* ». Quelques exemples aideront à faire comprendre la distinction. « *Een leger aanvoeren* » : « *Diriger une armée* ». « *De stoet aanvoeren* » : « *Mener le cortège* ». Dans la même famille de mots, on trouve le nom commun *de aanvoerder* : *le chef*, *le dirigeant*, *le capitaine d'une équipe*, etc., ainsi que la locution *onder aanvoering van* : *sous la conduite, la direction, le commandement de*. Autrement dit, le *meneur* français est devenu un *aanvoerder* en néerlandais. Et le verbe composé *aanvoeren* néerlandais correspond, dans ce sens, au verbe simple *mener* français et non au verbe *emmener*. Pas évident !

On le voit, passer d'une langue à l'autre dans une zone comme Bruxelles où deux cultures se côtoient, s'influencent et s'affrontent n'est pas chose aisée. L'opération

devient même très délicate lorsqu'on s'engage dans les nuances. Aussi, la prudence s'impose...

Convaincus ou pas des égarements auxquels peut nous conduire cette trituration du français, riez au moins, comme moi, de la perle ci-dessous échappée récemment de la plume d'un journaliste du quotidien *Le Soir* (12/03/2001, p. 2) à propos du groupe de travail chargé de la réforme de la SNCB : « Le 'groupe Coens' (du nom du chef de cabinet du Premier ministre qui *emmène* les travaux après que le Premier ministre a enlevé le dossier à Isabelle Durant et profondément blessé le partenaire Ecolo...) ».

Alors, allons-nous nous contenter de rire ? Et ainsi accepter béatement d'être dépossédés de notre langue par quelques « communicateurs » francophones approximatifs ? La réponse, chers lecteurs, mais surtout, chers locuteurs, vous appartient...

Pierre MÉLOT

FRANCOPHONIE, VASTE PROGRAMME

Petit jeu pour mieux nous connaître

Cochez la bonne réponse (solution p. 22)

Dans quelle région de francophonie pourrait-on entendre ces phrases ?

- | | | | |
|---|---------------|----------------|---------------|
| 1. Je prendrais bien une seconde part de KOUGLOF. | A. Savoie - | B. Alsace - | C. Thiérache. |
| 2. Ma grand-mère faisait un de ces MATOUFÈTS, je ne vous dis que ça ! | A. Wallonie - | B. Touraine - | C. Dauphiné. |
| 3. Mange d'abord ta CERVELLE DE CANUT ! le dessert, après. | A. Lorraine - | B. Québec - | C. Lyonnais. |
| 4. Pas de vraie CAILLETTE sans bettes | A. Monaco - | B. Suisse - | C. Ardèche. |
| 5. Pouvez-vous m'indiquer un restaurant réputé pour sa COTRIADE ? | A. Corse - | B. Bruxelles - | C. Bretagne. |



A NOS ABONNÉS

La bonne gestion de notre périodique requiert une reprise régulière des abonnements. Dorénavant, vous trouverez :

■ un point vert, collé sur l'étiquette portant vos nom et adresse, qui signale que votre abonnement arrive à échéance ;

■ un point rouge qui vous avertit que, l'abonnement n'ayant pas été renouvelé à temps, ce numéro de *Wallonie-France* est le dernier que vous recevrez... à moins que vous ne repreniez l'abonnement dans le mois !



EPINGLE
DANS
LA PRESSE

Nord contre Sud

La Dernière Heure / Les Sports (9/05/01), organe prestigieux de la Pensée politique belge, a consacré une demi-page à nous instruire de la dispute qui opposait le Nord et le Sud (du pays). Mais on le savait déjà, direz-vous ! Les exigences de la Flandre, les pénibles négociations du Lambermont, les menaces de scission pesant sur la Sécu, les impôts différents, le siège de Bruxelles, etc...

Voyons, ce ne sont là que brouilleries ! Si le Nord et le Sud se disputent, c'est, selon la susdite gazette, à propos ... du choix des prénoms de l'héritier.

Réjouissons-nous, bonnes gens, voici donc la Belgique/België sauvée par un berceau.

Mieux encore, *Le Soir Illustré* (20/05/01) exalte l'Effet Mathilde qui, miraculeusement en moins de vingt mois, a sorti le royaume de la grisaille. Décidément, nous vivons un conte de fée permanent !

L'affaire Sauwens

Au début de mai, la presse a abondamment commenté l'affaire Sauwens. Rappelons-nous : le 5 mai, le brave Johan n'avait pas hésité à festoyer avec les anciens volontaires flamands du front de l'Est - ces bonnes gens qui n'ont jamais renié leur passé et sont toujours des SS de cœur. Qu'allait donc faire le ministre *volksunien* dans cette galère ? Selon lui, il n'a jamais été un sympathisant de l'idéologie nazie, mais, naïvement, avoue qu'il était membre du *Sint-Maartensfonds* depuis 25 ans !

Le 9, l'affaire se corse : les copains (?) du *Vlaams Blok*, facétieux en diable, diffusent une vidéo amateur montrant un Sauwens décontracté parmi les nostalgiques du 3^e Reich. Tollé parmi les démocrates flamands et débat houleux à la *Volksunie*, hésitations (révélatrices) du *SP* et d'Agalev qui finissent par exiger le départ de la brebis galeuse. Enfin, à 23 heures, la *VU*, contrainte et forcée, « démissionne » son ministre.

Et pendant ce temps-là, le *VLD* se tâte : pourrait-il accueillir d'éventuels transfuges du *Vlaams Blok* ? Oui, dit le président Karel De Gucht, à condition qu'ils renient leurs idées d'extrême droite. En tout cas, on peut croire que ces « repentis » ne mettront pas de sourdine à leur vision indépendantiste. Ce sera tout bénéfique pour le *VLD* !

Une « histoire commune »... à hue et à dia

Surfant sur l'affaire Sauwens, le ministre des Affaires étrangères, le libéral Louis Michel, s'est penché sur les affaires intérieures de sa chère *België*. Avec des larmes dans la voix, il appelle la Flandre à parler de notre histoire commune. Or, il le sait, cet examen butera inévitablement sur la question brûlante de l'amnistie, ce qui explique les réserves des autres partis francophones.

Quant au lion du Nord, il y a fort à parier qu'une fois de plus, il opposera aux Wallons un *neen* catégorique, d'autant que, selon un sondage récent du *Belang van Limburg*, 62 % des Flamands pensent que Sauwens a été un très bon ministre et ne voient, dans tout ce ramdam, qu'un coup des francophones.

Alors, histoire (de moins en moins) commune ou histoires (de plus en plus) communautaires ?

Un Palais apolitique ?

Christian Laporte (*Le Soir* 21/05/01) a dit quelques mots de la rencontre entre le prince Philippe et des journalistes de *La Libre Belgique* (journal bien-pensant) et du *Standaard* (journal flamingant), priés de venir écouter le monologue princier *sans enregistreur et sans photographe* et sans pouvoir poser aucune question. *Principis verbum non disputandum est*, n'est-ce pas ?

Les heureux invités, souffrant de mutité forcée, sont toutefois revenus confortés par un message sur la place de la Belgique et de Bruxelles dans l'Europe et un plaidoyer pour l'apprentissage des langues. Et avec une confirmation : le français n'est plus 'la' langue du Palais.

Cette bonne nouvelle a surtout retenu l'attention de l'envoyé du *Standaard*, encore revigoré à l'annonce de la prédominance des néerlandophones en l'auguste demeure. Allons, vous verrez que, demain, on convoquera les mêmes pour leur signifier que LA langue du Palais est désormais le flamand !

Fortune royale écornée

C'est le pauvre roi de Suède, Carl XVI - le seizième du nom, c'est beaucoup ! - qui vient de voir son portefeuille amaigri par la perte en bourse de la bagatelle de 31 millions de couronnes, soit environ 137 millions de FB. Triste chose n'est-ce pas ? Mais heureusement, ce n'est pas à notre bon sire que cette mésaventure peut arriver. Il est beaucoup mieux conseillé - comme vous et moi d'ailleurs !

Le Blok, symptôme de la Flandre...

reconnait Eric Corijn, philosophe de la culture à la *Vrije Universiteit te Brussel* et co-créateur de *Charta 91*, mouvement culturel et démocratique. Répondant à Bénédicte Vaes (*Le Soir*, 5/04/01), il montre que le *VB* est le produit d'une culture défensive, générée par une Flandre constamment occupée depuis le *XVe siècle* et toujours rebelle. Depuis peu, c'est le néolibéralisme qui alimente la réaction flamande en développant une idéologie individualiste, concurrentielle, égoïste, hédoniste (...) On ne pourra éliminer la force du Blok qu'en rompant avec la pensée unique flamande.

Soit, mais comment faire, alors qu'E. Corijn avoue que tous les autres partis de Flandre, y compris *Agalev*, cultivent le nationalisme civilisé (expression signifiant qu'ils sont tous flamands d'abord). C'est à la Flandre de produire elle-même ses anticorps qui, selon le philosophe, commencent à germer.

Bah ! il suffira aux stratèges du *Vlaams Blok* de mettre provisoirement une sourdine à leur xénophobie pour persuader les autres de les suivre définitivement sur la voie de l'indépendance de la Flandre.

Un Blok richement doté

Au début d'avril, alors qu'à Bruxelles le procureur du roi requérait une condamnation des ASBL du VB pour leurs positions xénophobes, le parlement flamand a décidé d'offrir un rabiote à la dotation fédérale des partis politiques - il est à noter que la Wallonie avait pris l'initiative dans ce domaine. En conséquence, le VB, troisième parti de Flandre touchera une subvention de 39 millions qui, ajoutés aux 65 millions du fédéral, feront un total de 104 millions. Sans oublier les 60 millions déjà octroyés à ses deux groupes parlementaires.

Gageons que ce pactole sera employé au mieux pour faire avancer la cause de l'indépendance !

Où il est encore question de gros sous !

Dans *Le Soir* (1/04/01), Philippe De Boeck parle de *l'effroyable miracle* dont vient de profiter la SNCB par l'octroi d'une enveloppe de 677 milliards (à étaler sur 12 ans). Miracle, en effet, puisqu'il y a peu, le gouvernement criait misère. Mais, conclut De Boeck, *en ouvrant la voie à une certaine régionalisation, le fédéral met le doigt dans un dangereux engrenage. Les Flamands ont ouvert la brèche, ils ne manqueront sans doute pas la moindre occasion pour s'y engouffrer. Malgré les apparences, l'arc-en-ciel est encore un peu plus fissuré. La présidence belge (de l'Europe) devrait calmer les esprits, mais jusqu'à quand ?*

Communes en difficulté

Le 20 mai, le PS wallon, réuni à Namur, a exigé du fédéral de tenir compte des difficultés financières des communes de Wallonie et, de la Région, il attend un plan d'urgence. Serait-ce là une retombée de la *Lettre ouverte aux bourgmestres wallons*, parue dans le dernier *Wallonie-France* ? On peut toujours l'espérer.

Exportations wallonnes en hausse

En l'an 2000, selon Philippe Suinen, directeur général de l'AWEX, les exportations wallonnes ont continué à progresser atteignant la coquette somme de 1.124 milliards de FB. Bonne chose, en effet, mais ne perdons pas de vue que cela ne représente que 13,8 % des exportations belges. La Flandre se réservant la part du lion - c'est normal - avec 76,2 %, le reste étant pour Bruxelles.

Il y a donc encore du chemin à parcourir, mais on est sur la bonne voie.

La Wallonie a tous les atouts...

L'Echo (8/05/01) a interviewé Dominique Collinet, ancien président de l'Union wallonne des entreprises (UWE) et président actuel de Carneuse (producteur de tous les dérivés du calcium). Ce dernier soutient que *la Wallonie a tous les atouts pour réussir* à condition notamment d'améliorer le système de l'administration wallonne qui compte en son sein de nombreux fonctionnaires compétents. Il faudrait aussi développer une meilleure culture d'entreprise, voir encore grandir le goût du risque sans lequel nulle entreprise ne se crée et enfin lutter contre les fameuses *baronnies*. Du boulot en perspective !

D. Collinet a encore confié qu'il est un de ces belgicains tristes que tout soit démantelé, mais il reconnaît qu'on doit constater qu'une partie du monde flamand, même au

sein du VEV, a de tout autres idées en tête. En clair, cela signifie que, comme la Flandre ne cesse d'avancer sur la voie de l'indépendance, il estime qu'il faudra *faire connaître un nouveau pavillon*. Peut-on faire remarquer à M. Collinet que la chose est superflue : le drapeau français sous lequel la Wallonie devrait se placer demain, est déjà bien connu dans le monde entier.

Régions et pollution.

On aurait pu croire que, vu l'urgence, tous les passagers du vaisseau Terre seraient tombés d'accord sur la nécessité de réduire l'effet de serre. En Belgique/België, c'est sans compter avec le problème communautaire qui a réussi une fois encore à diviser les Flamands, les Wallons et les Bruxellois. La situation est bloquée depuis le 22 février 2001. Si les Wallons veulent que tous s'engagent à réduire les émissions de CO2 de 7,5 %, les Bruxellois rechignent, prétendant qu'il ne faut pas chiffrer et les Flamands avancent des pourcentages différents suivant les régions : moins 29 % à Bruxelles, moins 23 % en Wallonie et... seulement moins 16 % en Flandre !

Chacun, se sentant menacé dans son développement économique, crie à l'écorché vif et brandit son propre plan. Il paraît même qu'il y a 6 études toutes divergentes sinon contradictoires. Bref, on n'est pas sorti de l'auberge qui restera polluée encore longtemps !

Signe des temps

Incroyable mais vrai, les quotidiens ont fait écho à la conférence de presse de Paul-Henry Gendebien tenue sur le thème *Bruxelles et sa périphérie, ville francophone et internationale avec la Wallonie et la France*. Emailant son texte de quelques traits d'un humour grinçant, le rédacteur de la *Libre Belgique* (23-24/05/01) a rapporté l'essentiel des propos du président du RWF-RBF : *la logique fondamentale de Lambermont et du Lombard, c'est l'abandon du principe de solidarité fédérale* malgré l'acharnement thérapeutique déployé par les francophones alors que les Flamands ont, eux, programmé l'euthanasie ; quant à la Région de Bruxelles, qui doit pouvoir compter sur l'aide des Wallons, ce sera sagesse politique que de l'inviter à suivre la Wallonie dès qu'elle s'orientera vers la France. Signalons enfin que le journal belge a poussé l'imprudence - on n'oserait dire la complicité ? - jusqu'à donner le site internet du parti réunionniste (www.ifrance.com/rwf).

La Meuse lui a consacré une demi-colonne (signée P. Hx) se terminant par quelques restrictions : *Encore faudrait-il que la Flandre indépendante accepte de lâcher Bruxelles, sa capitale. Encore faudrait-il que les Français nous tendent effectivement les bras : « Si vous montez dans le train avec nous, n'oubliez surtout pas le wagon bruxellois », auraient déjà confié des personnalités françaises.*

Le Soir en a largement rendu compte sous la signature de Ch. Laporte : *La Région de Bruxelles a tout intérêt à rejoindre la mère patrie française. Une Belgique version Wallobrux avec un héritier sur un demi-trône, la solution est boiteuse*, affirme l'orateur, qui précise qu'il n'accorde aucune confiance à une cogestion genre Communauté française, voire un district européen. (...) P.-H. Gendebien, nullement désarçonné par le scepticisme des jour-

nalistes, croit que le temps jouera pour lui : L'Etat fédéral est dépassé et la Flandre prendra le large. L'électeur francophone croit encore, à tort, que la Belgique et la monarchie protègent les francophones. L'avenir passe donc par la République ? Oui, mais il sera français ou ne sera pas !

De son côté, *De Standaard* a surtout retenu que, pour P.-H. Gendebien qualifié ici de *uitvinder* (inventeur) van het rattachisme (...) la Wallonie et Bruxelles doivent devenir respectivement les 23^e et 24^e régions de France, la Wallonie devenant ainsi la 6^e quant à la population.

Même que Père Ubu (31/05/01) en a parlé aussi ! Bruxelles à la France ? Chimère ou prémonition, s'est-il demandé avant de conclure que l'avenir nous dira si les rêves de Paul-Henry Gendebien se sont réalisés...

Pourquoi pas ?

J. Liénard, M. Wesmael

Un charmant petit pays

... tel est le titre de la Carte blanche que M. Marc Uyttendaele a publiée dans *Le Soir* du jeudi 10 mai. Arguant que les accords du Lambermont et du Lombard ne peuvent être que bons, puisqu'ils « sont rejetés parallèlement par les plus extrêmes des Flamands et par un parti francophone musclé¹ », l'éminent constitutionnaliste de l'ULB se fend d'une apologie aussi banale que stéréotypée de la Belgique, « pays qui à force de ne pas en être constitue un laboratoire unique [...] où se mélangent, sans heurts réels², le chaud et le froid, le sud et le nord, la culture germanique et [la culture] latine ».

« Petit embryon d'Europe³ », ce pays de conte de fées aurait cessé de l'être, fronce toutefois l'honorable professeur, « s'il avait toléré une heure de plus qu'un portefeuille ministériel soit entre les mains d'un ami des nazis ». Johan Sauwens ayant été courageusement démissionné, soupire de soulagement l'éminence librexaministe, la Belgique, « rempart des droits de l'homme », pourra continuer de donner « noblement » « des leçons à l'Autriche » !

Ainsi parlait Markathoustra...

On achève bien les chevaux

Et M. Gérard Delruelle d'ajouter, trois semaines plus tard, *Carte blanche* également sous la plume, que « demain ou après-demain, inéluctablement, la grande Europe elle aussi sera fédérale⁴ ». Nous parlerons entre nous un anglais simplifié, poursuit l'ancien député, qui observe cependant que « les langues et les cultures d'Europe ne

correspondent pas systématiquement aux Etats dessinés par l'histoire ». Qu'à cela ne tienne, la « solution belge des communautés culturelles » ne pourrait-elle pas servir de modèle ?

Pour ce faire, il faudrait, répond Gérard Delruelle, « achever maintenant la Belgique fédérale » (je souligne). Cet achèvement aurait pour condition nécessaire et suffisante la ratification des accords du Lambermont et du Lombard. D'où l'appel vibrant que l'ancien député adresse au PSC et au CVP pour qu'ils placent « l'intérêt supérieur avant l'attitude partisane ». Et de citer l'exemple de deux parlementaires libéraux qui, en 1950, ont, « par conviction », « voté avec la majorité en faveur du retour de Léopold III », permettant ainsi de « tourner une page de l'histoire du pays ».

Ainsi parlait la Raison universelle, faisant superbement fi de la condition basement particulière des Fouronnais wallons et des francophones de la périphérie. Devant la marche de l'Histoire, l'individu n'a-t-il pas à s'écraser, ou à être écrasé ?

Mathilde, quand tu les tiens...

... les journalistes ne se tiennent plus et écrivent n'importe quoi. « L'effet Mathilde. Comment, en vingt mois, elle a tout changé au royaume de la grisaille », ose, en effet, titrer en couverture *L'Illusoire lustré*, pardon *Le Soir magazine* du 16 mai 2001.

Et M. Stève Polus de célébrer, en un éditorial digne d'un Prix Nobel de 'Pata-économie', « l'annonce d'une naissance prochaine dans le couple princier », en tant qu'elle viendrait « à point nommé [...] redorer l'image belge ternie à l'étranger, cet étranger qui nous permet de vivre ». Bref, citoyens, si plus de monarchie, plus d'exportations, et si plus d'économie, mort à brève échéance ; ce ne serait donc plus à Dieu mais au Roi que nous devons vie !

« Au fait, le *Vlaams Blok* n'est-il pas républicain comme vous », nous demande enfin M. Jean-Marc Veszely. Fichtre, nous voilà découverts, graines de petits nazis honteux que nous sommes !

Fourons flamands !

Des incidents graves ont opposé, samedi 9 juin, les forces de l'ordre, venues en nombre de Genk, à des manifestants fouronnais wallons protestant contre la vente publique d'immeubles communaux où résident trente-six Fouronnais 'étiquetés' francophones, rapporte *Le Soir* du lundi 11 juin.

Quatre manifestants ont été blessés, dont le sénateur socialiste Jean-Marie Happart, étranglé puis traîné par le cou (!), et un cameraman de RTL-TVi, frappé à la tête à coups de bâton. Auparavant, les journalistes présents avaient été empêchés de pénétrer dans la salle où devait avoir lieu la vente, finalement annulée.

Une première tentative avait déjà échoué le 12 mai, suscitant l'inquiétude dans la population wallonne des Fourons, d'autant que décision fut bientôt prise de mettre fin au contrat de deux ouvriers communaux (wallons) et à celui de la société (bruxelloise, et donc 'étiquetée' francophone) qui s'occupait du contrôle médical du personnel communal.

¹ S'agirait-il du PSC ?

² M. Uyttendaele n'est pas de 'ces' Fouronnais menacés d'expulsion car Wallons...

³ Point de fausse modestie, Monsieur, la Belgique n'est-elle pas l'Idée platonicienne du Pays ici-bas contemplable ?

⁴ Et l'économie sera complètement mondialisée, les pauvres encore plus pauvres et les riches encore plus riches, serais-je tenté de brocarder, non sans quelque mauvaise foi, je l'avoue...

« Huub Broers [bourgmestre ff des Fourons] a donc entamé un processus délibéré de flamandisation à grandes enjambées des six villages fouronnais », note M. Daniel Conraads, correspondant liégeois du *Soir*, qui se refuse toutefois à appeler un chat un chat, c'est-à-dire à dénoncer la volonté larvée d'épuration ethnique dans le chef des édiles communaux flamands des Fourons.

La classe politique francophone, Mme Joëlle Milquet et MM. Daniel Ducarme et Elio Di Rupo en tête, a émis le souhait qu'une enquête sur les responsabilités policières et politiques dans cette échauffourée soit diligentée. Les récentes déclarations de M. Antoine Duquesne, ministre fédéral de l'Intérieur, laissent à penser que les choses en resteront pourtant là. L'air est connu : les politiciens wallons et bruxellois *parlent*, les hommes politiques flamands *agissent* - à leur guise...

Boris Coune



BREVE

Le pouvoir (au sens large) serait « mâle et flamand », titrait *Le Soir* du mercredi 6 juin, rapportant les résultats d'une enquête de M. Ludwig Verduyn, ancien journaliste du *Morgen*. Et un sondage d'opinion, consacré aux personnalités du Landerneau fédéral les plus en vue, de recouper partiellement cette conclusion. En effet, le podium des « ministres [qui] ont selon vous jusqu'à présent le mieux marqué de leur empreinte la politique du gouvernement » (je souligne) est constitué, dans l'ordre, de MM. Guy Verhofstadt, Lodewijck Michiels (désormais plus connu sous le nom de code « Oranje ») et Marc Verwilghen. En résumé, chers amis wallons, cela fait deux enquêtes 'scientifiques' à zéro pour la Flandre !

ERRATA

Rendons à Evrard...

Dans notre dernier n° (voir l'encadré en p. 12) nous avons fait dire à notre ami R.-E. Evrard : *Curieuse pratique dans le temps du libre-examen*, alors qu'il avait écrit : *Curieuse pratique dans le temple du libre-examen*. Ce n'est évidemment pas la même chose ! Mille excuses pour ce lapsus calami.

Rendons à X... ce qui n'est pas à Vanhese...

M. Jules Vanhese nous a fort courtoisement fait savoir qu'il n'était pas l'auteur de la lettre (publiée dans ce même n°, en p. 19) Cette lettre a été remise par erreur dans l'enveloppe de M. Vanhese, reçue le même jour, lettre ne portant qu'une signature illisible, non suivie du nom du rédacteur par ailleurs demeuré inconnu à ce jour !

Que M. Vanhese veuille bien nous excuser de cette confusion, mais à tout seigneur, tout honneur !

SOLUTION DU JEU DE LA P. 18

1. B. KOUGLOF : gâteau en forme de couronne.
2. A. MATOUFÈT : préparation à base de farine et de lard.
3. C. CERVELLE DE CANUT : fromage blanc aux fines herbes.
4. C. CAILLETTE : boulette de viande de porc aux bettes et aux fines herbes.
5. C. COTRIADE : plat de poissons cuits dans un bouillon, servi avec de la mayonnaise et des croûtons.

**Le 9 décembre 2000 à Lille, lors de la conférence-débat
« NORD DE LA FRANCE, WALLONIE, BRUXELLES,
une communauté de destin ? »**

organisée à la Communauté urbaine de Lille par l'Association France-Wallonie-Bruxelles à l'initiative de M. l'Ambassadeur de France Bernard Dorin, M. Robert Collignon, Président du Parlement wallon, a notamment dit :

Par je ne sais trop quelle erreur de perspective, les Wallons cultivent un réflexe majoritaire et n'ont pas encore pleinement intégré l'idée qu'ils sont une minorité dans l'Etat belge. (...) Et parce qu'ils se nourrissent encore de l'illusion d'une nation belge, dominée par les francophones, le paradoxe (...) veut que les unitaristes se situent dans la communauté minoritaire (rires et murmures).

On parlait tout à l'heure d'identité wallonne.(...) Je reconnais qu'au début de la guerre de 1940, nous avons eu un fameux coup de main. Lorsque Hitler a décidé que les prisonniers wallons resteraient (...) et qu'on libérerait les prisonniers flamands, je crois que ça a été le premier acte qui a fait que les gens se sont reconnus dans l'identité wallonne.

(...) Mais je suis quand même heureux aujourd'hui que le ministre-président Dewael se soit découvert. Dans Le Soir, je constate qu'effectivement il ramène ce pourquoi nous nous sommes battus : la Région de Bruxelles (ce qui était essentiel) et puis maintenant on veut en faire à nouveau un district fédéral cogéré, une espèce de condominium géré par les ministres-présidents. Je crois que c'est une idée qui revient régulièrement. Mais il est évident que, depuis un an, nous avons le sentiment, dans ce pays, que tout marche bien et que cette union est merveilleuse.

Nous avons eu le mariage princier (rires), nous avons le sourire de Mathilde (rires) et même quelques victoires des Diables rouges, donc les choses vont très bien (rires) et on se rend compte que rien n'a changé dans le royaume de Belgique et qu'en définitive, les problèmes demeurent. Or, si un jour, les Flamands décidaient de l'inutilité de la Belgique, c'est quelque chose qu'ils peuvent décider puisqu'ils sont majoritaires dans cet Etat, il faut quand

même qu'on puisse le rappeler. Et peut-être un jour - on peut rêver - si la minorité wallonne et francophone (on ne peut l'exclure, parce que, dans tous les Etats, quand il y a des problèmes, c'est généralement la minorité qui est mécontente) manifestait des signes d'exaspération, n'y aurait-il pas lieu, alors, que la Wallonie se tourne vers ce qui, culturellement, lui est le plus proche ? C'est dès lors tout naturellement vers la France que se tournerait le sud de la Belgique. Encore faudrait-il - et c'est l'objet de la présente réunion - que nos amis français manifestent un réel intérêt pour la Wallonie. Et je les engage à se rendre compte aussi de notre situation.

On évoquait tout à l'heure la situation de Bruxelles. Mais c'est vrai : partout où nous sommes confrontés aux frontières de la « francité », (...) il est évident que nous sommes, nous, très souvent les défenseurs de la culture et de la langue françaises et confrontés trop souvent à l'évolution du système anglo-saxon qui nous envahit réellement. Je crois que là, nous devons sensibiliser nos amis français, non seulement à cette solidarité qu'ils doivent avoir pour une région qui se considère culturellement française (...) mais également à la défense de la culture et de la langue qui nous unit. Nous n'en sommes pas encore là, me direz-vous. Mais il serait absurde d'être politiquement imprévoyant. Peut-on courir le risque d'une Wallonie esseulée dans une Europe qui n'est pas encore véritablement celle des Régions ? Cela justifie pleinement le fait que nous nous tournions vers une région proche. Des opportunités réelles existent : la culture, la langue (...) et des intérêts économiques communs.

Il nous reste à inventer entre nous une nouvelle culture, de nouveaux espaces d'échange. Il nous reste également à y joindre l'atout essentiel d'une réelle volonté politique pour qu'il en soit ainsi, pour que nos régions soeurs puissent construire les éléments d'un destin qui, à bien des égards, est déjà commun.

Je vous remercie (longs applaudissements).



IN MEMORIAM

Il y a deux ans disparaissait notre ami Laurent Leruth. Secrétaire de notre périodique, Laurent était toujours sur la brèche, pour défendre notre idéal franco-wallon. Que Monsieur et Madame Leruth sachent que, pour tous les collaborateurs de *Wallonie-France*, son souvenir reste intact.

Wallonie-France

Éditée sous le parrainage de MM. Pierre BERTRAND, Sénateur honoraire ; Robert COLLIGNON, Bourgmestre d'Amay et Président du Parlement wallon, Jean DEFRAIGNE, Ministre d'Etat et Président honoraire de la Chambre des Représentants ; Philippe DETROZ, professeur ; Jacques DUPONT, Président de Wallonie Libre ; Georges GABRIEL, ancien Député permanent ; Denis GRIESMAR, Président de l'Association française des Traducteurs ; Jean-Emile HUMBLET, Sénateur honoraire ; Jean-Marie JAMOLET, ancien Bourgmestre d'Esneux ; Dr Jean-Pierre LEVECQ, ancien Député ; André PATRIS, Directeur honoraire de la Maison de la Francité ; Roger PINON, Professeur d'Ecole normale e.r. ; Marc SUTTOR, Maître de conférences à l'Université d'Artois, et avec la collaboration de Mme Monique WESMAEL, MM. Pierre BERTRAND, Jean BONNIVERT, Boris COUNE, Marc DE MIDDELEER, Paul DURIEUX, Patrick HEUSCHEN, Daniel JOZIC, Daniel LANIER, Adrien LAURANT, Jacques LIÉNARD, Pierre-René MÉLON, Pierre MÉLOT, Christian PATERNOSTRE, André PATRIS, Marc PHILIPPE, Jacques ROGISSART, Eric SMETS, Marc SUTTOR.

Collectif directeur : Mme Monique WESMAEL, MM. Jacques BONNIVERT, Jacques-Yves CHARLIER, Boris COUNE, Marc DE MIDDELEER, Jacques DUPONT, Adrien LAURANT, Jacques LIÉNARD, Pierre-René MÉLON, Pierre MÉLOT, André PATRIS, Jacques ROGISSART, Marc SUTTOR.

Rédaction : Jacques LIÉNARD, 49 B, av. de Gerlache, 4000 Liège - Tél. + fax : 04 253 26 47.

Composition et mise en page : Monique WESMAEL - Tél. + fax : 04 253 26 47

Trésorerie : Jacques BONNIVERT, 14, av. des Aubépines, 4130 Tilff - Tél. 04 388 20 90.

Secrétariat et éditeur responsable : Jacques-Yves CHARLIER, 34, r. de la Baume, 4470 St-Georges / Meuse - Tél. et fax : 04 275 36 20. GSM : 04 77 29 63 24.

Correspondants

Brabant wallon :

Louvain-la-Neuve : Rodolphe LAMY, 6, Clos du Cheval Godet, 1340 Ottignies - Tél : 010 41 16 38.

Hainaut :

Charleroi : Etienne HUVELLE, 19, rue François Givron, 6210 Frasnes-lez-Gosselies - Tél : 071 85 43 89

Mons : Jean-Pierre LEVECQ, 9, rue Guy de Brès, 7000 Mons - Tél : 065 33 93 95

Liège :

Huy-Waremme : Adrien LAURANT, 29, rue J. Pierco, 4550 Villers-le-Temple - Tél : 085 51 25 52.

Verviers : Hermès HEINEN, 55, avenue F. Desonay, 4801 Stembert - Tél : 087 22 06 40.

Bruxelles :

André PATRIS, 16, avenue Père Agnello, 1150 Bruxelles - Tél : 02 770 90 60.

France :

Charles CONTE, 8, rue Altrincham, F 93150 Le Blanc-Mesnil.

Paul DURIEUX, Font-du-Luc, F 83390 Puget-Ville - Tél : 0033 0 / 4 94 33 53 66.

ABONNEMENT - SIMPLE : 500 FB ou 12,50 • ou 100 FF ou 15 •
SOUTIEN : 800 FB ou 20,00 • ou 150 FF ou 22,50 •
ETUDIANT : 300 FB ou 7,50 • ou 70 FF ou 10,50 •

Le second n° de compte, demandé à la banque Fortis n'a jamais été ouvert. En conséquence, nous avons préféré changer de banque.

Le nouveau compte de Wallonie-France à 4130 Esneux-Tilff, est le 068 - 2271983 - 76

Pour la France : Wallonie-France, Crédit mutuel Nord à Sedan, Banque 15629, guichet 08857, n° cpte 00032038240, en précisant bien votre nom et votre adresse ou par mandat-poste libellé en • adressé au trésorier.